

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES DE L'AFRIQUE DU MOYEN ORIENT ET DES CARAÏBES

ABIDJAN
12 - 13 MAI 2025

Actes de la 7^{ème} édition de la Conférence des Instituts des Finances Publiques



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGETAIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

PREAMBULE

Sous le thème « **Finance Verte : Mobilisation des Ressources et Gestion Budgétaire** », la 7^{ème} édition de la Conférence des Instituts des Finances Publiques (CIFP) s'est tenue à **Abidjan** les **12 et 13 mai 2025**.

Cette édition a offert un espace d'échanges et de partage entre responsables des instituts des finances publiques, représentants des ministères des finances et experts internationaux. Elle avait pour ambition de réfléchir aux défis et enjeux liés à la finance verte dans le secteur des finances publiques, d'identifier les bonnes pratiques, opportunités et stratégies d'adaptation, ainsi que de définir les axes prioritaires de développement et de coopération pour renforcer la gestion et la complémentarité internationales dans ce domaine.

La conférence s'inscrit dans le cadre des travaux du Réseau des Instituts des Finances Publiques (RESIFIP), regroupant aujourd'hui 34 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et des Caraïbes. Créé à Marrakech en 2017, ce réseau, dont la présidence et le secrétariat général sont assurés par le Ministère de l'Économie et des Finances du Royaume du Maroc, constitue une plateforme d'échanges et de partage des bonnes pratiques, visant à renforcer les capacités des pays membres et à améliorer la gouvernance des finances publiques.

Les travaux de cette 7^{ème} édition, déroulés le 12 mai 2025, ont été structurés autour de deux panels :

1- Panel 1 : La mobilisation des ressources pour la transition écologique ; ce premier panel a discuté des stratégies innovantes et des mécanismes de financement permettant de mobiliser efficacement les ressources – nationales et internationales – en soutien à la transition écologique, tout en assurant une croissance économique durable et inclusive.

2- Panel 2 : Le budget vert et l'impact environnemental, ce deuxième panel a analysé l'intégration de l'environnement dans le processus budgétaire – à travers le concept de budget vert – permet de mieux évaluer, suivre et renforcer l'impact

environnemental des politiques publiques, et de promouvoir une gouvernance budgétaire durable et responsable.

L'Assemblée Générale du RESIFIP s'est tenue le 13 mai 2025, réunissant l'ensemble des membres et partenaires du Réseau. Cette rencontre avait pour objectif principal de présenter le bilan des activités réalisées au cours de l'année écoulée, en mettant en lumière les principales avancées, les projets menés, ainsi que les résultats obtenus. Elle a également constitué une opportunité de réflexion collective sur les perspectives d'avenir du RESIFIP, en identifiant les axes prioritaires de développement, les partenariats à renforcer, et les moyens à mobiliser pour consolider le rôle du réseau dans la promotion de la coopération et du renforcement des capacités dans le domaine des finances publiques.

MAITRE DE CONFERENCE



M. CHARLES BOA

**JOURNALISTE,
CONSULTANT COMMUNICATION, SOUS
DIRECTEUR COMMUNICATION ET SYSTEME
D'INFORMATIONS
AGENCE DE PROMOTION DE L'INCLUSION
FINANCIERE DE COTE D'IVOIRE**

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
MOT DE BIENVENUE	7
MME CLAUDIE RIGAUT CHEF DU PROJET INSTITUT DES FINANCES - REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	8
SEANCE INAUGURALE	10
DISCOURS D'OUVERTURE	11
DISCOURS DE M ABDESSALAM BENABBOU DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET GENERALES - PRESIDENT DU RESEAU DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES - MEF - ROYAUME DU MAROC	12
DISCOURS DE MME. AMAL ZAIDI, CHEFFE DE DEPARTEMENT DE LA COOPERATION TECHNIQUE- AGENCE MAROCAINE DE COOPERATION INTERNATIONALE- ROYAUME DU MAROC	16
DISCOURS DE M. IBRAHIM AMADOU, CHEF DU BUREAU DE LA GOUVERNANCE AU DEPARTEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DES REFORMES ECONOMIQUES ET FINANCIERES EN CHARGE DU VOLET GFP- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT	19
DISCOURS DE M. CHEICK OUMAR OUATTARA, REPRESENTANT LOCAL - BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT	23
DISCOURS DE MME. AYA SABONNE, CHARGEE DE PROJET - EXPERTISE FRANCE- REPUBLIQUE FRANCAISE	26
RAPPORT INTRODUCTIF	31
MME SONIA HAMAMOUCHE ADJOINTE AU DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET GENERALES, CHARGEE DU POLE FORMATION SECRETAIRE GENERALE DU RESEAU DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES - MEF - ROYAUME DU MAROC	32
MOT D'OUVERTURE	36
DISCOURS DE M. VASSOGBO BAMBA, DIRECTEUR DU CABINET ADJOINT DU MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET - REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE	37
PANELS	40
PANEL 1 : LA MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE	41
INTRODUCTION DU PANEL	43
A. L'EXPERIENCE IVOIRIENNE EN MATIERE DE FINANCEMENT ESG	44
B. LA FINANCE VERTE : MOBILISATION DES RESSOURCES ET GESTION BUDGETAIRE	46
C. VERS UNE HARMONISATION DE LA FISCALITE ENVIRONNEMENTALE EN ZONE CEMAC?	48
D. FISCALITE ENVIRONNEMENTALE AU MAROC UN LEVIER POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE	50
E. ODD, URGENCE CLIMATIQUE ET MOBILISATION DES RESSOURCES : REALITES ET SOLUTIONS	52
PANEL 2 : LE BUDGET VERT ET L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL	54
INTRODUCTION DU PANEL	56
A. POLITIQUE BUDGETAIRE ET INTEGRATION DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX	58
B. LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE A L'HORIZON 2030: CAS DU CAMEROUN	60
C. LE MARQUAGE CLIMATIQUE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN COTE D'IVOIRE	62
D. IMPLICATION DU MEF - ROYAUME DU MAROC DANS LE CHANTIER DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	64
E. BUDGETISATION VERTE EN RDC : DEFIS, PROGRES ET STRATEGIES	66
F. L'AUDIT CLIMATIQUE, UNE GARANTIE DE PLUS A LA BONNE UTILISATION DES DEPENSES PUBLIQUES POUR LE CLIMAT	68
RESTITUTION DES PANELS	70
PREMIER PANEL :	71
DEUXIEME PANEL :	73
BIOGRAPHIE DES PANELISTES	76
ASSEMBLEE GENERALE DU RESEAU DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES	87
MOT D'OUVERTURE	88
BILAN DES ACTIVITES DU RESEAU DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES 2024 - 2025	90
PRESENTATION DU NOUVEAU SITE	94
INSTITUT ARABE DE PLANIFICATION	97
RESTITUTION VALORISATION FORMATEURS INTERNES VACATAIRES AU SEIN DES ADMINISTRATIONS FINANCIERES	100
ATELIER : ROLE DES INSTITUTS DES FINANCES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES REFORMES AUX MEF	104
A. CAS DE L'UNION DES COMORES	105
B. INSTITUT DES FINANCES DU MEF DU ROYAUME DE MAROC	108
C. INSTITUT DES FINANCES PUBLIQUES DU BURKINA	110
DECLARATION DE LA CONFERENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES	112
MOT DE CLOTURE	115

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

MOT DE BIENVENUE



MME CLAUDIE RIGAUT,
CHEF DU PROJET INSTITUT DES
FINANCES
REPUBLIQUE DE COTE
D'IVOIRE

Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint, Représentant Monsieur le Ministre des Finances et du Budget,
Monsieur le Président du Réseau des Instituts des Finances Publiques, RESIFIP,
Madame la Secrétaire Générale du RESIFIP,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Bailleurs de Fonds AMCI, BAD, BID et Expertise France,
Honorables invités,
Chers participants,
Mesdames et Messieurs de la presse en vos rangs, grades et qualités.

Il me revient, en tant que chef du projet Institut des finances, l'honneur et le privilège de prononcer le mot de bienvenue à l'occasion de cette 7^{ème} Conférence des Instituts des Finances publiques. Je souhaite donc à tous et à toutes, **AKWABA**. Bienvenue en terre ivoirienne à nos hôtes pour ses travaux, et bienvenue dans cette assemblée à tous les autres invités. Merci d'être ici ce matin pour prendre part à cette conférence conjointement organisée par le RESIFIP, avec l'appui des bailleurs de fonds ici représentés, et par le ministère des finances et du budget de Côte d'Ivoire.

L'Institut des Finances est une structure de formation continue des agents des administrations économiques et financières qui dispensent des formations de courte durée, en moyenne trois jours.

Ces formations sont très majoritairement conçues et animées par des experts publics locaux qui ont reçu une formation de formateurs.

Depuis la création de l'Institut en 2012, les capacités de près de 17 000 agents ont ainsi été renforcées. Ce résultat est avant tout l'œuvre d'un homme, le

professeur Bamba GALADJO, ici présent, qui a rendu possible le partenariat avec l'université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, et qui a permis à l'Institut des Finances de Côte d'Ivoire de rejoindre le RESIFIP et d'abriter aujourd'hui cette conférence.

C'est donc pour nous l'occasion de lui témoigner toute notre gratitude. Merci professeur. Gratitude qui va lui être témoignée matériellement à travers la remise d'un cadeau en fin de cette allocution.

Je voudrais aussi rendre hommage au doyen honorable de l'unité de formation et de recherche des sciences économiques et gestion, le professeur Ouattara Abdoulaye, pour son appui précieux et l'attention continue qu'il porte à notre Institut des Finances. Il a malheureusement été empêché de se joindre à nous aujourd'hui.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Cette conférence constitue le premier événement majeur organisé par l'Institut des Finances depuis la nomination de son nouveau coordonnateur, Monsieur Alex POUHE, Conseiller Technique du Ministre des Finances et du Budget.

Je ne doute pas qu'il confortera davantage, dans la dynamique amorcée par son prédécesseur, l'Institut des Finances comme structure de référence en matière de formation continue et qu'il lui permettra d'accroître son rayonnement. Je demande donc à tous les membres du RESIFIP présent dans cette salle de bien vouloir l'accueillir chaleureusement.

Je vous remercie.

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

SEANCE INAUGURALE

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

DISCOURS D'OUVERTURE



M. ABDESSALAM BENABBOU
DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET GÉNÉRALES
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
PRESIDENT DU RESEAU DES INSTITUTS DES
FINANCES PUBLIQUES
ROYAUME DU MAROC

Monsieur le Ministre des Finances et du Budget ;

Messieurs les Secrétaires Généraux ;

Madame la représentante de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale ;

Monsieur le Directeur Régional de la Banque Islamique de Développement ;

Monsieur l'Economiste en Chef et Vice-Président du Complexe de Gouvernance Economique et de Gestion des Connaissances à la Banque Africaine de Développement ;

Madame la chargée de projet au département gouvernance d'Expertise France ;

Honorables représentants des pays membres du Réseau des Instituts des Finances Publiques ;

Mesdames et Messieurs ;

C'est avec un immense honneur que je m'adresse à vous aujourd'hui à l'occasion de cette 7ème édition de la Conférence des Instituts des Finances Publiques. Cette nouvelle édition reflète l'engagement renouvelé de notre réseau à accompagner les grandes mutations qui traversent nos administrations financières. Elle consacre cette année ses travaux à une thématique devenue incontournable dans les agendas publics, tant par son urgence que par sa portée stratégique: "La Finance Verte : Mobilisation des ressources et gestion budgétaire".

Je souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants, en particulier aux pays membres du réseau RESIFIP ainsi qu'à nos partenaires. Votre présence et votre engagement illustrent votre attachement commun à l'amélioration de la gouvernance financière publique au sein de nos nations respectives.

Je tiens, avant toute chose, à exprimer ma profonde gratitude à la République de Côte d'Ivoire, et tout particulièrement au Ministère des Finances et du Budget, pour

l'accueil chaleureux réservé à cette conférence et pour les efforts constants déployés afin d'en garantir la réussite.

J'adresse également mes sincères remerciements aux institutions qui ont apporté un soutien essentiel à l'organisation de cette conférence, notamment : l'Agence Marocaine de Coopération

Internationale, la Banque Islamique de Développement, la Banque Africaine de Développement et Expertise France. Leur appui indéfectible et leur engagement en faveur du renforcement de la coopération internationale constituent des leviers majeurs pour la réussite de nos travaux.

Depuis la création du Réseau des Instituts des Finances Publiques à Marrakech en 2017, notre communauté, aujourd'hui forte de 34 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et des Caraïbes, a consolidé sa place comme acteur de référence en matière de renforcement des capacités. Le RESIFIP constitue désormais un espace structurant de dialogue, de coopération Sud-Sud et de partage d'expertise, au service d'une gestion plus efficiente, plus transparente et plus responsable des finances publiques.

Mesdames et Messieurs,

Le changement climatique est désormais un facteur structurant de l'action publique. Il affecte la stabilité macroéconomique, la soutenabilité des finances publiques, la sécurité énergétique, la préservation des ressources naturelles et les équilibres sociaux. Face à ces réalités, de nombreux pays ont amorcé des réformes ambitieuses pour intégrer les enjeux climatiques dans leur gouvernance budgétaire et fiscale.

La finance verte occupe désormais une place centrale dans la dynamique mondiale. De nombreux pays reconnaissent que la gouvernance des finances publiques constitue un levier clé pour réussir la transition écologique. En orientant de manière stratégique les ressources publiques, en renforçant la transparence et en adoptant une gestion budgétaire durable, les États peuvent encourager les investissements

verts et favoriser l'émergence d'économies plus résilientes et respectueuses de l'environnement.

Le Royaume du Maroc, entreprend plusieurs actions structurantes en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique, notamment, à travers l'adoption en 2014 de la Loi-cadre portant charte nationale de l'environnement et du développement durable, en application des Hautes Orientations Royales. Dans ce cadre, la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD-2030) est en cours de refonte pour intégrer les orientations du Nouveau Modèle de Développement et garantir une meilleure convergence avec les Objectifs de Développement Durables du Royaume. Aussi, le Maroc s'engage dans la réalisation des mesures d'adaptation et d'atténuation dans le cadre de sa Contribution Nationale Déterminée (NDC).

S'agissant de l'implication du MEF dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, une unité centrale pour le climat a été créée au sein du ministère afin de coordonner l'action de toutes les directions concernées par les thématiques et les stratégies liées au climat, telles que les obligations vertes, la fiscalité environnementale, le verdissement des marchés publics et le budget sensible au climat.

Mesdames et Messieurs,

Réussir cette transition nécessite un réexamen en profondeur de nos outils. Cela suppose de diversifier les canaux de financement, d'articuler plus finement les politiques publiques et les mécanismes de marché, et d'innover dans la manière dont les budgets sont élaborés, exécutés et évalués. Une telle démarche ne peut s'envisager sans une gouvernance renforcée, fondée sur la transparence, la redevabilité, et une coordination efficace entre les différents niveaux d'administration, avec l'appui des partenaires non étatiques.

Mais penser cette transformation ne suffit pas. Ce qui fera la différence, c'est notre capacité à l'inscrire dans les pratiques quotidiennes. Et sur ce terrain, les Instituts des Finances Publiques sont appelés à jouer un rôle central. En tant qu'acteurs du

renforcement des capacités, ils assurent le lien entre ambition stratégique et mise en œuvre concrète. Ils ont la responsabilité de former les cadres publics à la compréhension des enjeux climatiques, d'accompagner l'intégration de ces enjeux dans les politiques budgétaires et fiscales, et de développer les outils nécessaires à l'identification, au suivi et à l'évaluation des dépenses publiques vertes.

Par cette action, les instituts contribuent à faire évoluer les pratiques administratives, en favorisant une approche plus attentive aux impacts environnementaux. Ils rendent possible l'ancrage progressif de la finance verte au cœur des décisions publiques.

Le RESIFIP réaffirme à cette occasion son rôle de catalyseur. Un catalyseur d'expertises, de bonnes pratiques et de coopération Sud-Sud, engagé dans une transformation structurelle des systèmes de finances publiques.

Nous devons collectivement créer les conditions d'une finance publique capable d'anticiper les mutations à venir, de renforcer la résilience des territoires et de soutenir un développement équilibré, inclusif et respectueux de l'environnement. Je forme le vœu que les échanges de cette conférence permettent d'identifier des leviers d'action, de faire émerger des solutions concrètes, et surtout de renforcer les capacités de nos institutions à relever ce défi.

Je tiens à remercier, encore une fois et chaleureusement, la République de Côte d'Ivoire pour son accueil et son engagement. Je salue également l'ensemble des participantes et participants pour leur mobilisation, leur expertise et leur contribution à cette réflexion collective.

Je vous souhaite d'excellents travaux.

Je vous remercie.



MME AMAL ZAIDI
CHEFFE DE DEPARTEMENT
DE LA COOPERATION TECHNIQUE
AGENCE MAROCAINE DE
COOPERATION INTERNATIONALE
ROYAUME DU MAROC

Monsieur le Représentant du Ministre des Finances et du Budget de la République de Côte d’Ivoire,

Monsieur le Président du Réseau des Instituts des Finances Publiques,

Mesdames et Messieurs les représentants des gouvernements, des institutions partenaires et des organisations internationales,

Distingués invités,

Au nom de **Monsieur l’Ambassadeur Mohamed METHQAL**, Directeur Général de l’Agence Marocaine de Coopération Internationale, je suis honorée de prendre la parole en cette 7^{ème} édition de la Conférence des Instituts des Finances Publiques.

Je tiens à remercier chaleureusement les autorités ivoiriennes pour leur accueil fraternel et pour l’organisation de cet événement qui, année après année, incarne notre engagement commun en faveur d’une gouvernance financière moderne, inclusive et durable.

Sous la Vision Éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L’assiste, le Royaume du Maroc s’engage de manière active et déterminée dans la coopération Sud-Sud, convaincu que c’est par l’unité, la solidarité et le partage des savoirs que nous pourrons relever les défis communs à l’échelle régionale, continentale et internationale. Cette conviction est au cœur de la mission portée par l’Agence Marocaine de Coopération Internationale, qui agit comme vecteur de transfert de compétences, d’expertise et de soutien technique entre pays partenaires.

Dans cet esprit, le soutien apporté par le Maroc au Réseau des Instituts des Finances Publiques, qui regroupe aujourd’hui 34 pays d’Afrique, du Moyen-Orient et des Caraïbes, reflète notre volonté constante de consolider les liens entre les pays

frères, en particulier dans les domaines sensibles et stratégiques de la gestion publique.

Le Réseau des Instituts des Finances Publiques constitue un cadre stratégique essentiel pour le partage d'expériences, la mise en synergie des efforts nationaux, et la mutualisation des savoir-faire dans les domaines de la réforme des finances publiques, de la planification budgétaire, et de la soutenabilité des politiques publiques. Il est aujourd'hui reconnu comme un modèle de coopération technique interrégionale, basé sur la confiance, l'égalité et l'efficacité.

Dans un monde confronté à des transformations profondes — qu'elles soient climatiques, économiques ou technologiques — il nous appartient de mettre en place des outils novateurs pour assurer une transition réussie vers des modèles plus durables. Cette conférence, centrée sur les enjeux de la transition écologique, du budget vert et de la mobilisation des ressources, arrive donc à point nommé.

La fiscalité environnementale, le financement climatique, l'intégration des ODD dans les budgets nationaux, ou encore l'audit des dépenses publiques à finalité écologique, ne sont plus des concepts réservés aux cercles spécialisés : ils deviennent les piliers d'une nouvelle gouvernance, soucieuse d'efficacité budgétaire, de justice intergénérationnelle et de résilience sociale.

C'est cette vision solidaire, nourrie par l'échange, le dialogue et la coopération, qui nous guide pour relever ensemble les défis économiques et sociaux, et construire un avenir commun plus prospère, plus équitable et plus durable.

À l'AMCI, nous intervenons en coordination avec le Ministère des Affaires Etrangères de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger pour contribuer à mettre en œuvre des programmes de coopération qui place l'élément humain au centre comme l'a toujours prôné Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste. Nous restons fermement engagés à soutenir toutes les initiatives qui vont dans ce sens, et nous continuerons à œuvrer pour renforcer les capacités nationales, former les talents de demain, et favoriser la collaboration entre les institutions publiques de nos pays partenaires.

Permettez-moi, pour conclure, de saluer le travail remarquable accompli par les responsables et les membres du Réseau des Instituts des Finances Publiques. Grâce à votre engagement, vos expertises et vos échanges constants, vous participez activement à la modernisation de la gestion publique, à l'optimisation des ressources et à l'ancrage des principes de bonne gouvernance financière dans nos administrations.

Le Royaume du Maroc, à travers l'AMCI, restera un partenaire engagé, disponible et solidaire pour accompagner le renforcement du Réseau et l'élargissement de son impact à l'échelle régionale et internationale.

Je vous remercie de votre attention.



M. IBRAHIM AMADOU

**CHEF DU BUREAU DE LA GOUVERNANCE AU
DEPARTEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DES
REFORMES ECONOMIQUES ET FINANCIERES EN
CHARGE DU VOLET GFP
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**

**Monsieur le Directeur du Cabinet Adjoint du Ministre des Finances du Budget,
représentant le Ministre des finances et du budget,**

Monsieur le Président du Réseau des Instituts de Finances Publiques,

Madame la Secrétaire Générale du Réseau des Instituts de Finances Publiques,

**Madame la représentante de l'Agence Marocaine de Coopération
Internationale**

Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers,

Chers amis de la presse,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

La Banque Africaine de Développement est honorée, non seulement d'avoir contribué à l'organisation de cette conférence, mais aussi à l'invitation à participer à la cérémonie d'ouverture et de dire un mot devant cette audience.

La 7^{ème} édition de la conférence des Instituts de Finances Publiques fait suite à l'édition précédente, qui s'est déroulée à Rabat au Maroc du 20 au 21 mai 2025, sur le thème la recherche et l'innovation dans la gestion des finances publiques. Le thème de cette édition qui nous rassemble aujourd'hui est la finance verte, mobilisation des ressources et gestion budgétaire **Mesdames et Messieurs,**

Le thème de cette édition est très important pour la Banque Africaine de Développement.

En effet, la stratégie de la gouvernance économique en Afrique, acronyme SEGA 2021-2025, vise à renforcer les institutions, les processus, les politiques, les cadres réglementaires nécessaires à la gestion des économies des pays membres

régionaux. La stratégie comporte trois piliers. L'efficacité du secteur public au niveau national et infranational, afin de mobiliser, utiliser et contrôler de manière optimale les ressources publiques en vue d'une prestation de services efficaces.

Ce premier pilier est parfaitement aligné au thème de cette conférence. La promotion d'institutions favorisant la transformation économique tirée par le secteur privé est le second pilier de la stratégie SEGA de la Banque Africaine de Développement. Le troisième pilier, c'est la gouvernance inclusive et la responsabilité pour renforcer les capacités des pays membres régionaux à endiguer la corruption, à accroître la participation des parties prenantes et à améliorer la transparence dans le secteur public.

On a un certain nombre d'instruments de mise en œuvre de cette stratégie à travers des appuis budgétaires. Je suis sûr que la plupart des pays présents, je pense notamment au Maroc à la fois du Nord, bénéficient régulièrement des appuis budgétaires de la Banque Africaine de Développement. On a des projets d'appuis institutionnels, des financements axés sur des résultats dont le Maroc a été un pionnier quand ce mécanisme de financement a été mis en place au niveau de la BAD il y a quelques années.

L'assistance technique et les études économiques et sectorielles.

Mesdames et Messieurs,

La mobilisation des ressources internes est le premier sous-pilier de la stratégie qui porte sur l'efficacité du secteur public. En effet, le renforcement de la mobilisation des ressources internes est un engagement majeur souscrit par les pays africains dans le cadre du plan d'action du programme d'Addis-Abeba pour le financement durable au développement.

Avec la contraction prévisible de l'aide publique au développement officielle dans un contexte de soubresaut géopolitique au niveau global, les États africains auront besoin de plus en plus de recours à des emprunts pour financer les dépenses publiques. La mobilisation agréée des ressources internes est essentielle pour les

pays qui ont d'énormes défis de financement de leurs programmes de développement économique et social, et nous savons tous qu'il y a des marges de manœuvre au niveau de la mobilisation des ressources internes.

L'Afrique subsaharienne, par exemple, mobilise à moins de 17% du produit intérieur brut, ce qui est largement inférieur à la moyenne qu'on peut observer dans d'autres régions au niveau global. En outre, comme signé dans la stratégie décédant 2024-2033 de la Banque Africaine de Développement, qui est intitulée « Saisir les opportunités offertes à l'Afrique pour créer un continent prospère, inclusif, résilient et intégré », la Banque est un acteur clé dans la mobilisation des financements climatiques pour soutenir les objectifs climatiques de l'Afrique, notamment par le biais des fonds climatiques mondiaux et des obligations vertes. Il faut rappeler déjà qu'en 2022, la Banque Africaine de Développement a lancé le guichet d'action climatique dans le cadre de la reconstitution du FAD 16.

Ce guichet constitue une source dédiée aux financements climatiques de qualité pour les pays africains les plus vulnérables au changement climatique, tout en facilitant l'accès de ces pays à un financement climatique international accru. La Banque Africaine de Développement appuie aussi les pays membres régionaux à mobiliser des ressources additionnelles par le biais de l'assistance technique apportée pour une meilleure maîtrise du marché du carbone.

Nous savons que l'Afrique n'émet que moins de 3% de gaz à effet de serre, mais elle est le continent qui subit le plus d'impact de ces effets.

En ce qui concerne la gestion budgétaire, les appuis de la Banque africaine de développement portent notamment sur le soutien à la mise en œuvre de réformes de la gestion des finances publiques et la modernisation des cadres juridiques de gestion des finances publiques, l'amélioration des politiques et des réglementations en matière de passation des marchés pour accroître la transparence et la concurrence, y compris en soutenant le recours au processus de digitalisation de la passation des marchés publics. Et ça, c'est des appuis au niveau des projets d'appui

institutionnel qu'on a apportés à un certain nombre de pays, y compris la Côte d'Ivoire. Il y a le soutien aussi au renforcement des fonctions d'audit et de contrôle interne, la modernisation et l'automatisation des systèmes de gestion des finances publiques à travers la mise en place des IFMIS, y compris la passation des marchés publics en ligne.

Le renforcement des capacités institutionnelles de gestion des finances publiques des ministères sectoriels et des organismes infranationaux au niveau des collectivités territoriales, y compris par le renforcement des capacités du personnel. Et enfin, la promotion des réformes de la gestion des finances publiques qui répond aux problématiques du genre et du climat, y compris la digitation sensible au genre et au changement climatique. Enfin, la Banque Africaine de Développement apporte une assistance technique aux pays membres régionaux pour une meilleure prise en compte des effets du changement climatique, les inondations, la dégradation des infrastructures, notamment des routes, la sécheresse, les déplacements des populations, etc., comme risque budgétaire et l'allocation d'un budget contingent dans les lois de finances pour y faire face.

Mesdames et Messieurs, tout en souhaitant plein succès aux travaux de cette édition de la Conférence des Instituts des Finances Publiques, je vous remercie pour votre attention.



M.CHEICK OUMAR OUATTARA

REPRESENTANT LOCAL

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

**Monsieur le Directeur du Cabinet Adjoint du Ministre des Finances du Budget,
représentant Monsieur le Ministre des Finances et du Budget,**

Monsieur le Président du Réseau des Instituts de Finances Publiques,

Madame la Secrétaire Générale du Réseau des Instituts de Finances Publiques,

Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers,

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Corps et Missions
Diplomatiques,**

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

En vos noms, grades et qualités, tout protocole respecté. C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui au nom de la Banque Islamique de Développement à l'occasion de cette septième Conférence des Instituts de Finances Publiques. Nous sommes heureux de cette initiative fidèle à notre mandat d'institution du Sud dans le Sud et pour le Sud, engagé à accompagner ces pays membres vers un développement durable, inclusif et résilient.

Le thème de cette conférence, la finance verte, mobilisation des ressources et gestion budgétaire, est non seulement pertinent mais stratégique. Le changement climatique est une urgence qui ne connaît pas de frontières. Ses conséquences touchent de manière disproportionnée nos pays, affectant les populations, les économies et mettant à l'épreuve la soutenabilité de nos finances publiques.

Le changement climatique est une réalité puissante. Ses effets se font sentir à tous les niveaux, sur les populations, les infrastructures, les ressources naturelles et, bien entendu, sur les équilibres budgétaires. Face à ce débit global, la finance verte

représente un levier stratégique pour transformer nos modèles de développement et soutenir des trajectoires résilientes, inclusives et durables.

La finance verte dans ce contexte représente plus qu'un concept. C'est une réponse concrète à un besoin vital, celui de concilier croissance économique, responsabilité environnementale et justice sociale. Elle mobilise des outils tels que les obligations vertes, les fonds climatiques, la fiscalité verte ou encore les systèmes d'échange de quotas, tout en appelant à une gestion budgétaire rigoureuse, réactive face aux risques climatiques.

Mesdames et Messieurs,

Nous le savons tous, cette transformation de nos modèles de développement exige plus que des instruments. Elle requiert des compétences, une vision et une coordination étroite entre acteurs publics, privés et institutionnels. C'est là que les instituts de la finance publique jouent un rôle central en construisant les capacités, en diffusant les bonnes pratiques et en outillant les administrations pour intégrer pleinement les impératifs environnementaux dans leurs fonctions budgétaires et diffuser une culture de gestion budgétaire sensible au climat.

C'est précisément dans cet esprit que s'inscrit cette 7ème édition de la Conférence. Elle a pour ambition de créer un espace d'échange sur les défis et les enjeux que soulève la finance verte au sein de nos pays membres. Elle vise également à identifier les bonnes pratiques, les opportunités et les stratégies d'adaptation et d'accompagnement nécessaires pour relever ces défis.

Enfin, elle se donne pour mission de déterminer les principaux axes de développement et de coopération, afin de renforcer le développement et la complémentarité entre pays du Sud en matière de gestion des finances publiques. Ses objectifs sont pleinement en ligne avec la vision de la Banque Islamique de Développement, qui est de promouvoir le développement durable à travers la solidarité, l'innovation et la finance publique.

Mesdames et Messieurs,

Les panels prévus dans cette Conférence traduisent bien cette ambition.

Le premier s'intéresse à la mobilisation des ressources pour la transition écologique en analysant la fiscalité et les investissements publics, les instruments financiers et les initiatives locales. Le second se concentre sur le budget vert et les moyens d'intégrer les objectifs environnementaux dans la planification, la prévision et l'évaluation des politiques publiques. La Banque Islamique de Développement s'inscrit dans une dynamique positive pour accompagner et soutenir la transition écologique des économies des pays africains membres de la BID.

Nous développons des produits financiers compatibles avec la Sharia pour soutenir les projets verts, Nous travaillons à renforcer les capacités institutionnelles pour intégrer les risques climatiques dans les cadres budgétaires, et nous contribuons à structurer des partenariats sud-sud à travers une approche holistique, dénommée « reverse linkage », pour que les solutions éprouvées puissent être partagées, adaptées et répliquées.

La finance verte pour nous n'est pas une tendance, c'est une exigence. Une exigence pour bâtir un avenir qui respecte la création, protège les plus vulnérables et assure une gestion responsable des ressources publiques. Nous saluons donc cette initiative qui permet non seulement de faire progresser la réflexion collective, mais aussi de partager les bonnes pratiques, d'identifier les leviers d'action et de renforcer la coordination régionale.

Nous tenons également à saluer les efforts des organisateurs de ce grand événement, notamment le Ministère des Finances et du Budget du Côte d'Ivoire, l'Institut des Finances au Ministère de l'Économie et des Finances du Maroc et tous les organisateurs associés, ainsi que les participants pour leurs contributions actives.

Je vous souhaite des échanges fructueux, riches d'idées ambitieuses et surtout des débats porteurs durant ces deux journées.

Je vous remercie.



MME AYA SABONNE

**CHARGÉE DE PROJET
EXPERTISE FRANCE
REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint, Représentant du Ministère du Budget et des Finances de Côte d’Ivoire,

Cher Président du Réseau des Instituts des Finances Publiques

Mesdames et Messieurs les Représentants des pays hôtes,

Honorables Délégués,

Distingués invités,

Chers collègues,

Permettez-moi, tout d’abord, de saluer et de remercier les autorités ivoiriennes pour leur accueil chaleureux et l’organisation exemplaire de cette rencontre.

C’est un honneur pour moi de m’exprimer devant une assemblée aussi éminente, réunissant des acteurs engagés dans l’évolution des systèmes de finances publiques, vers des modèles qui soutiennent activement les priorités climatiques et les trajectoires de développement durable.

Je salue enfin toutes les délégations ici présentes et me réjouis par avance de la richesse des échanges à venir.

Expertise France, agence publique française, de coopération technique internationale, filiale du Groupe Agence Française de Développement (AFD) soutient le réseau depuis sa création. Expertise France conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques, dans les pays en développement et émergents. En tant qu’acteur engagé dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l’Accord de Paris, nous travaillons en étroite collaboration avec les institutions françaises et européennes pour répondre aux demandes spécifiques de nos partenaires. Notre mission est d’agir en

faveur d'un développement durable et solidaire, en apportant des solutions concrètes aux défis qui sont plus que jamais globaux.

Notre agence intervient dans ce cadre en mobilisant de l'expertise publique française et internationale, dans une logique de partenariat durable, et ce, en favorisant le partenariat sud/sud :

À ce jour, plus de 350 projets sont en cours dans 147 pays et 27 territoires, avec un chiffre d'affaires de 453 millions d'euros en 2024 et une prévision de plus de 500 M€ pour 2025.

Au sein d'Expertise France, je suis aujourd'hui chargée de projet dans le domaine des finances publiques après avoir conduit des projets en matière de justice. En effet, la justice et les finances publiques partagent des objectifs communs en matière de transparence, de responsabilité et de service équitable aux citoyens. On parle d'ailleurs, à juste titre, ces dernières années, de plus en plus de justice environnementale, ce qui engage à concevoir la finance verte comme un vecteur de transformation équitable et durable, capable d'ancrer la transition écologique dans un consensus à la fois social et institutionnel fort.

C'est dans ce cadre stratégique que s'inscrit la coopération étroite menée par Expertise France en Côte d'Ivoire, où l'agence déploie activement son expertise au service des priorités nationales et régionales via sa représentation permanente à Abidjan, menée par son Directeur Pays, ici présent.

En effet, Expertise France entretient un fort partenariat avec la Côte d'Ivoire, avec un portefeuille de 20 projets, dont 7 à dimension régionale, mobilisant plus de 30 collaborateurs sur le terrain au service du renforcement durable des politiques publiques. Ces projets couvrent divers secteurs, notamment la gouvernance démocratique, économique et financière, la sécurité internationale, la santé et le développement humain, ainsi que le climat, l'agriculture et le développement durable. Je citerai dans le domaine des finances publiques :

1. Le Projet d'Appui au Renforcement des Institutions de Contrôle (**PACC**) qui accompagne l'État ivoirien dans le renforcement de l'efficacité des acteurs de premier plan du contrôle budgétaire.

2. Je pense également au Programme d'Appui à la Gouvernance Financière (**PAGOF**) soutient la mise en œuvre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO), visant à améliorer la transparence et la participation citoyenne dans la gestion des finances publiques.
3. Le projet « Facilité d'Orientation et de Coordination de l'Expertise en gouvernance financière » (**FORCE**), appuie les réformes des finances publiques dans dix pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel,
4. Le projet **DATAFID**, quant à lui, accompagne plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale dans la fiscalisation de l'économie numérique et le renforcement des capacités des administrations fiscales et douanières en matière de science des données.

Parmi les projets structurants dans le domaine des finances publiques figure également le **PARFID**, Projet d'Appui Régional à la Formation des Agents des Impôts et des Douanes. Ce projet a permis, en trois ans, de former près de 400 responsables et formateurs, d'organiser plus d'une centaine de sessions de formation et de lancer une Académie des cadres. Nous nous préparons actuellement à lancer la phase 2 de cette action, et ma présence aujourd'hui s'inscrit aussi dans cette perspective : échanger avec les acteurs clés afin d'orienter au mieux cette prochaine étape.

Ces quelques exemples, témoignent de notre présence significative et surtout, de notre engagement à accompagner les réformes structurelles et à promouvoir une gestion budgétaire efficace, condition essentielle pour mobiliser des ressources en faveur de la finance verte.

Dans cette logique, Expertise France s'engage activement à intégrer les enjeux environnementaux et climatiques dans les réformes des finances publiques.

Nos projets visent non seulement à renforcer l'efficacité budgétaire, la transparence et la mobilisation des ressources, mais aussi à aligner les politiques publiques sur les Objectifs de développement durable. Cet alignement n'est pas théorique : il repose sur des indicateurs d'objectifs de développement durable intégrés dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de nos interventions sur tous nos projets.

Au-delà des outils de suivi rigoureux que nous utilisons pour mesurer l'impact durable de nos projets, je souhaite partager avec vous quelques exemples d'initiatives en Afrique intégrant pleinement les enjeux de finance verte :

- Je peux vous citer le projet Green Public Financial Management (Green PFM) au Rwanda, qui accompagne le gouvernement dans l'intégration des priorités climatiques dans l'ensemble du cycle budgétaire ;
- En Angola, dans le cadre du projet d'appui aux systèmes financiers, Expertise France accompagne la Banque Nationale d'Angola dans l'élaboration d'une feuille de route sur la finance climatique ;
- Au Kenya, le projet de réforme de la gestion des finances publiques vise à accompagner le gouvernement kenyan dans la modernisation de son système budgétaire, en intégrant des considérations environnementales ;
- Au Maroc, le projet Finances publiques vertes financé par l'Agence française de développement vise à renforcer l'intégration des critères climatiques dans la gouvernance économique et financière du Royaume.

Ces actions menées par Expertise France traduisent une conviction forte : la réforme des finances publiques est un levier structurant de la transition écologique, naturellement pensée en lien avec la justice sociale et la justice environnementale. Dans ce contexte, la mobilisation des ressources ainsi qu'une gestion budgétaire efficace sont cruciales pour canaliser les financements, vers des actions durables et résilientes.

Vous l'aurez compris, Expertise France est pleinement impliqué dans plusieurs projets structurants en matière de renforcement de capacités en finances publiques, et ils intègrent tous des dimensions de durabilité et de gestion responsable des ressources en témoignent le projet PPFi en Palestine, le P2FP en Mauritanie, le PAGF aux Comores, et le projet d'appui à la formation initiale au Burundi.

Je terminerai mon propos en rappelant qu'Expertise France reste engagée aux côtés de ses partenaires pour promouvoir une gestion des finances publiques efficace, transparente et par essence, ancrée dans un développement durable.

Le renforcement des capacités institutionnelles est un levier essentiel pour mobiliser les ressources nécessaires à la transition écologique. Il ne s'agit plus seulement d'optimiser l'allocation des ressources, mais d'orienter chaque investissement public comme un levier d'impact durable. La budgétisation verte ne relève plus de l'innovation : elle est devenue une exigence opérationnelle pour toute politique publique tournée vers l'avenir.

Enfin, je souhaite rappeler l'importance du partenariat qu'entretient Expertise France avec les Instituts des Finances Publiques. Le réseau des instituts des finances publiques, (RESIFIP) aujourd'hui fort de sept années d'existence, devient une plateforme incontournable de mobilisation de l'expertise, de partage entre pairs et de mise en réseau des acteurs clés du secteur. Nous nous réjouissons de la dynamique engagée par ses responsables et ses chevilles ouvrières, et restons, mobilisés, pour accompagner et poursuivre cette collaboration dans le cadre de nos projets de coopération.

Je vous remercie pour votre attention et souhaite que ces travaux contribuent pleinement, à nourrir nos réflexions, et à renforcer notre engagement collectif, pour une finance publique durable et responsable.

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

RAPPORT INTRODUCTIF



MME SONIA HAMAMOUC
ADJOINTE AU DIRECTEUR DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET GÉNÉRALES CHARGÉE
DU PÔLE FORMATION
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
SECRETAIRES GÉNÉRALES DU RÉSEAU DES INSTITUTS
DES FINANCES PUBLIQUES
ROYAUME DU MAROC

Monsieur le Directeur du Cabinet Adjoint, Représentant du Ministre du Budget et des Finances de Côte d'Ivoire,

Monsieur le Président du Réseau des Instituts des Finances Publiques

Mesdames et Messieurs les coordonnateurs du RESIFIP

Mesdames et Messieurs les Représentants des pays hôtes,

Mesdames et Messieurs

Dans un contexte marqué par une montée en intensité des défis environnementaux, les organisations publiques et privées se trouvent dans un carrefour de responsabilités. Les exigences mondiales en matière de transition écologique et de développement durable imposent une refonte profonde des pratiques financières et de gestion des ressources. Dans ce cadre, les départements chargés de l'économie et des finances occupent une position clé, notamment en matière de gestion budgétaire et de mobilisation des ressources indispensables pour répondre aux défis climatiques.

C'est pour cela que nous sommes réunis aujourd'hui, responsables, experts, chercheurs et praticiens, ici à Abidjan, autour de la thématique : « **Finance verte: mobilisation des ressources et gestion budgétaire** », pour explorer comment les finances publiques peuvent soutenir la transition vers une économie verte, tout en garantissant une gestion budgétaire efficace et responsable.

Mesdames et Messieurs

Désormais, les finances publiques jouent un rôle central dans le développement de la finance verte. En Afrique, tout comme ailleurs, faire face au changement climatique et encourager une croissance durable implique des financements

importants et soutenus. Cependant, l'une des principales difficultés demeure la mobilisation de ressources financières adaptées à la transition verte, en particulier dans un contexte de pressions budgétaires croissantes.

Comment alors mobiliser ces ressources ? Quels instruments financiers innovants sont à la disposition des gouvernements et des institutions pour soutenir cette transition ? et comment s'assurer que ces ressources soient utilisées de manière efficace et transparente ?

Au cours de cette journée de réflexion, nous aurons l'opportunité d'approfondir plusieurs axes stratégiques, notamment :

- La mobilisation des ressources, en présentant les instruments financiers, la fiscalité verte et les fonds publics pour la transition écologique.
- L'investissement durable en explorant les exemples de projets ayant un impact positif sur l'environnement et la société.
- L'intégration des objectifs environnementaux dans les politiques budgétaires, à travers l'élaboration de budgets verts et l'évaluation des programmes en lien avec les enjeux climatiques.

Nous avons structuré cette conférence autour de deux panels dans lesquels d'éminents intervenants venant de différents pays et de différentes institutions partageront avec nous leurs expertises et expériences.

Le premier panel de cette conférence se concentrera sur la **mobilisation des ressources pour la finance verte**, Il s'agit :

- D'analyser les stratégies gouvernementales pour orienter les comportements vers des pratiques plus écologiques, et générer des ressources pour financer des politiques climatiques.
- D'explorer les mécanismes de La fiscalité environnementale, les instruments de financement innovants tels que les obligations vertes ainsi que la coopération entre acteurs publics et privés pour accompagner la transition vers une économie durable.

- De partager les expériences sur les bonnes pratiques et les défis rencontrés dans la mise en place de ces instruments.

Le deuxième panel portera sur la **gestion budgétaire pour la transition verte**. Ce panel permettra :

- D'examiner comment les gouvernements peuvent intégrer de manière systématique les objectifs environnementaux et climatiques dans les processus de planification, d'allocation et d'exécution budgétaire ;
- D'explorer les outils déployés pour assurer un marquage climatique des investissements permettant l'identification, la classification et le suivi des dépenses publiques ayant un impact direct ou indirect sur l'environnement ;
- D'analyser l'importance de l'audit climatique et de l'évaluation du degré du respect des engagements nationaux et internationaux en matière de développement durable.

Mesdames et Messieurs

La transition écologique est un défi majeur, mais aussi une opportunité de construire un avenir plus durable et prospère. Face à l'ampleur des défis que nous partageons, il est devenu indispensable de fédérer nos efforts, de renforcer la coopération régionale et internationale, et de promouvoir un soutien mutuel entre nos pays. C'est en construisant des synergies fortes, en mutualisant nos expériences et en unissant nos ressources, que nous pourrons impulser une dynamique collective, capable de porter une transition juste, équitable et porteuse d'espoir pour les générations futures. Ensemble, faisons de cette 7^{ème} édition un espace de dialogue constructif et d'innovation. Je vous invite à participer activement aux discussions et débats, à poser les questions et partager vos points de vue.

Nous espérons que les discussions et les recommandations qui découleront de ces panels auront un impact significatif sur la manière dont nous abordons les enjeux de la finance verte dans nos pays respectifs et qu'elles contribueront à la

construction d'une économie durable et inclusive et à une gestion publique efficace et responsable au service de la transition verte.

Je vous souhaite à toutes et à tous une conférence riche en échanges, en idées et en inspiration.

Merci

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

MOT D'OUVERTURE



M. VASSOGBO BAMBA
DIRECTEUR DU CABINET ADJOINT, DU MINISTRE
DES FINANCES ET DU BUDGET
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

**Monsieur le Président du Réseau des Instituts de Finances Publiques,
Madame la Secrétaire Générale du Réseau des Instituts de Finances Publiques,
Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Corps et Missions
Diplomatiques,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

La 7ème Conférence des Instituts des Finances Publiques qui nous réunit ce jour, est placée sous un thème évocateur pour plusieurs pays au niveau mondial.

Il s'agit, vous l'aurez noté, « La finance verte: mobilisation des ressources et gestion budgétaire ».

Ce thème revêt un intérêt certain, à la lumière des problématiques climatiques qui impactent tous les pans de nos sociétés.

Pour rappel, la Côte d'Ivoire appartient, à l'instar de 96 autres pays, à la Coalition des Ministres des Finances pour l'action climatique.

Lancée en 2019, elle a approuvé les 6 principes dits d'Helsinki, destinés à promouvoir les interventions climatiques nationales, au moyen, notamment, des outils de politique budgétaire et de gestion des finances publiques, en faveur d'une croissance à faible densité de carbone, et à l'épreuve des aléas climatiques.

Fort de leur position centrale au sein des gouvernements, les Ministres des Finances régulent le système financier et contrôlent les dépenses publiques, ce qui leur confère un rôle essentiel pour débloquer l'investissement mondial nécessaire à la

lutte contre le changement climatique.

Mais cette démarche nécessite une coordination solide, car les objectifs environnementaux et climatiques doivent être fixés, puis intégrés dans les stratégies nationales de développement, dans la planification et l'exécution budgétaire, et dans la gestion de la dette.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, il convient de noter qu'un décret de 2024 a créé une plateforme sur la finance durable.

Cette plateforme nationale est placée sous la supervision du Ministre en charge des Finances.

En novembre 2024, notre pays a été distinguée meilleur gestionnaire de dette souveraine de l'année par Risk.net.

Cette reconnaissance internationale met en avant le succès de l'émission record, en janvier 2024, de 2,6 milliards de dollars, à travers deux obligations, dont l'une bénéficie d'un label ESG.

Elle récompense également la diversification des sources de financement, et notamment des sources de financement climatique.

En effet, un accord au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD), d'un montant de 1,3 milliard de dollars, a été signé en mars 2024 avec le FMI, afin de participer au financement des actions gouvernementales en faveur de l'adaptation et de l'atténuation face au dérèglement climatique.

Ce programme contribuera à la réduction de l'exposition du secteur agricole, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports, ainsi qu'à l'intégration du climat dans la gestion des finances publiques.

Par ailleurs, lors de la COP 29 à Bakou, notre pays a annoncé la « Facilité Verte Côte d'Ivoire », un fonds mixte piloté par la Banque Nationale d'Investissement.

Toutefois, la mobilisation des ressources « vertes » doit impérativement s'accompagner d'une budgétisation « verte ».

De fait, il ne s'agit pas d'un changement du contenu même du budget, mais d'une stratégie pour savoir si une mesure financière est positive, neutre ou négative pour l'environnement.

Mesdames et Messieurs, La problématique de la mobilisation des financements verts et de la gestion budgétaire est largement partagée par bon nombre de participants à cette conférence.

Nous formulons donc le souhait que les expériences qui seront présentées tout au long de cette journée, puissent être sources d'inspiration pour de bonnes pratiques, et qu'elles débouchent sur des outils de formation communs à l'ensemble des Instituts des Finances appartenant au Réseau.

C'est sur cette note d'espoir que je voudrais mettre un terme à mon intervention et déclarer ouverte, au nom de Monsieur le Ministre des Finances et du Budget, la «7^{ème} Conférence des Instituts des Finances Publiques ».

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

PANELS

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

PANEL 1 : LA MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

PANEL 1

LA MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Modératrice :

Mme Hajar BEN AMEUR

Cheffe la division de la Réforme Budgétaire – Direction du budget

Ministère de l'Economie et des Finances

Royaume du Maroc

Intervenants :

- M. Moustapha TRAORE, République de Côte d'Ivoire
«L'expérience ivoirienne en matière de financement ESG»
- M. Cheikh HABIBOU RAHMANE, République Islamique de Mauritanie
« Mobilisation des recettes pour la transition écologique – Cas de La Mauritanie »
- M. Ngartigal Sanngar DJASRAH, Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
« Vers une coordination de la fiscalité environnementale en zone CEMAC »
- M. Mountasir LAKSIRI, Royaume du Maroc
« Fiscalité Environnementale au Maroc, un levier pour la transition écologique »
- M. Walid ABDMOULAH, Etat du Koweït
« ODD, urgence climatique et mobilisation des ressources: réalités et solutions »



MODERATRICE
MME HAJAR BEN AMEUR
CHEFFE DE LA DIVISION DE LA REFORME BUDGETAIRE
DIRECTION DU BUDGET
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
ROYAUME DU MAROC

Introduction au Panel

Dans un contexte où les impératifs climatiques et environnementaux imposent une transformation rapide et profonde des modèles de développement, la question de la mobilisation des ressources pour la transition écologique est devenue centrale. Ce panel s'est attaché à explorer cette problématique sous plusieurs angles : les besoins de financement croissants, les mécanismes innovants à activer, ainsi que les partenariats à renforcer pour assurer une transition équitable, inclusive et soutenable.

Le panel a réuni un groupe d'experts de haut niveau représentant plusieurs pays et institutions : la Côte d'Ivoire, le Maroc, la Mauritanie, la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), ainsi que l'Institut Arabe de Planification. Chacun a apporté un éclairage spécifique sur les stratégies mises en œuvre dans son contexte national ou régional, en matière de financement vert, de coopération internationale, d'intégration des objectifs climatiques dans les cadres budgétaires, ou encore de mobilisation du secteur privé.

Les discussions ont été modérées par **Mme Hajar BEN AMEUR**, Cheffe de la division de la réforme budgétaire, direction du budget - ministère de l'économie et des finances du Royaume du Maroc, et ont permis de mettre en évidence la diversité des approches, et les défis communs : insuffisance des ressources internes, complexité d'accès aux financements climatiques internationaux, nécessité de renforcer les capacités techniques et institutionnelles, et urgence de structurer des cadres de gouvernance favorables à l'investissement durable.



M. MOUSTAPHA TRAORE
CONSEILLER TECHNIQUE
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCEMENTS
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

L'expérience ivoirienne en matière de financement ESG

Cette intervention a mis en lumière les efforts déployés par la Côte d'Ivoire pour aligner ses politiques publiques avec les exigences du développement durable, conformément à la Vision 2063 de l'Union africaine.

Dans le cadre de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN), la Côte d'Ivoire s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30,41 % d'ici 2030. Cet objectif s'intègre dans une stratégie globale, articulée autour du Plan National de Développement (PND) et du Programme Social du Gouvernement (PSGouv), visant à renforcer la résilience climatique et à promouvoir un développement inclusif.

Sur le plan budgétaire, le pays a identifié, pour l'exercice 2024, des projets éligibles aux critères ESG représentant un montant de 908,8 milliards de FCFA. Ces investissements couvrent quatre grandes catégories : l'environnement et le développement durable, l'accès aux infrastructures de base, l'accès aux services sociaux de base, ainsi que l'emploi et la compétitivité.

Pour encadrer ces initiatives, la Côte d'Ivoire a mis en place un Document Cadre ESG dès 2021, révisé en 2023 avec l'appui de Sustainalytics. Ce document est accompagné d'un dispositif institutionnel comprenant un comité interministériel, une plateforme nationale sur la finance durable et un Bureau Marché Carbone, créé en août 2024. Ces structures visent à faciliter la mobilisation de financements publics et privés, notamment par le recours à des instruments innovants tels que les obligations vertes, sociales ou durables.

Entre 2021 et 2024, le cadre ESG ivoirien a permis de lever environ 3,625 milliards USD auprès de partenaires comme Crédit Suisse, JP Morgan, MUFG et Deutsche Bank. Des opérations phares ont été mises en œuvre, dont :

Un **Eurobond ESG** de 2,6 milliards USD en 2024, fortement souscrit, destiné au financement d'infrastructures sociales essentielles.

Un **Debt-for-Development Swap** soutenu par la Banque mondiale, permettant d'économiser 60 millions d'euros en valeur actuelle nette et de financer la construction de plus de 30 écoles.

Un **Sustainability-Linked Loan (SLL)**, assorti d'indicateurs de performance liés à l'énergie renouvelable et à la couverture forestière, avec des mécanismes de variation du taux d'intérêt selon l'atteinte des objectifs.

En conclusion, l'expérience ivoirienne montre qu'un cadre structuré, transparent et aligné sur les standards internationaux permet de mobiliser efficacement des ressources pour financer la transition durable. La Côte d'Ivoire se positionne ainsi comme un exemple en Afrique en matière de finance durable et de gouvernance environnementale.



M. CHEIKH HABIBOU RAHMAN
CONSEILLER TECHNIQUE DU MINISTRE
DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES CHARGE DU BUDGET
REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Mobilisation des Recettes pour la transition écologique - Cas de La Mauritanie

Dans un contexte climatique mondial alarmant : le réchauffement planétaire a déjà atteint +1,2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, provoquant des phénomènes extrêmes tels que les inondations, les incendies, la fonte des glaces, les sécheresses et la désertification. Face à ces défis, la communauté internationale s'est mobilisée à travers des accords majeurs, notamment la convention-cadre sur les changements climatiques (1992), le Protocole de Kyoto (1997) et l'Accord de Paris (2015).

Sur le plan continental, l'Afrique s'oriente vers une dynamique proactive en matière de climat, illustrée par l'Agenda 2063 de l'Union africaine, l'Initiative pour les Énergies Renouvelables en Afrique (AREI), la Commission Climat du Sahel, l'Agence de la Grande Muraille Verte, la Déclaration d'Addis-Abeba (2022) et le projet de création d'un marché africain des capitaux verts.

La situation dans la région sahélienne est particulièrement préoccupante. Depuis les années 1960, on observe une baisse de 30 % des précipitations, une perte de 25 millions d'hectares de terres arables et une dégradation affectant jusqu'à 80 % des terres agricoles.

En Mauritanie, ces impacts se traduisent par des menaces concrètes sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance ruraux et la stabilité socio-économique.

Face à cette crise, la Mauritanie a amorcé une série de réponses publiques axées sur la transition verte, avec pour objectif de développer une économie résiliente, inclusive et sobre en carbone. Cela implique notamment la mobilisation de financements innovants pour soutenir les projets de résilience climatique, la

reforestation, la gestion durable des ressources naturelles et l'adoption d'énergies renouvelables.

L'importance de diversifier les **sources de financement**, en s'appuyant sur les partenaires techniques et financiers, les mécanismes de financement climat (Fonds Vert pour le Climat, Fonds pour l'Environnement Mondial), ainsi que sur les marchés financiers, à travers le développement d'instruments comme les obligations vertes et les partenariats public-privé.

En conclusion, la Mauritanie s'inscrit dans une dynamique régionale et internationale forte pour la finance verte, tout en renforçant ses capacités institutionnelles et en structurant une stratégie nationale de transition écologique ambitieuse et inclusive.



M. NGARTIGAL SANNGAR DJASRAH
DIRECTEUR DE L'HARMONISATION FISCALE
ET COMPTABLE
COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)

Vers une coordination de la fiscalité environnementale en zone CEMAC

Le bassin du Congo, que partagent plusieurs États membres de la CEMAC, représente l'un des plus importants réservoirs de biodiversité et de carbone au monde. Il abrite plus de 10 000 espèces végétales et constitue un puits de carbone majeur, stockant près de 30 milliards de tonnes de CO₂. Toutefois, les pays de la zone doivent concilier la préservation de cet environnement exceptionnel avec une forte activité extractive, notamment dans le secteur pétrolier et forestier.

Les fortes disparités fiscales entre États membres concernant l'exploitation forestière. Les taux de taxation à l'exportation des grumes ou bois transformés varient largement d'un pays à l'autre : de 8 % en Centrafrique à 60 % au Cameroun, avec des surtaxes et des quotas différents. Au Gabon, l'exportation de grumes est interdite depuis 2010, remplacée par une politique fiscale incitative à la transformation locale. Ces divergences créent un risque de distorsion de la compétitivité, favorisent les pratiques illégales et affaiblissent les efforts de protection de l'environnement.

Par ailleurs, l'absence de coordination entre politiques fiscales nationales entraîne un risque de délocalisation d'activités polluantes vers les pays appliquant des taxes environnementales plus faibles. L'exploitation informelle du bois y est particulièrement préoccupante, car elle échappe au contrôle public tout en dégradant l'environnement.

Face à cette situation, la nécessité d'une harmonisation fiscale sous - régionale, considérée comme une alternative à la concurrence fiscale dommageable. Plusieurs avancées sont notables :

La décision n°06/24-UEAC-225-CM-41 interdisant progressivement l'exportation de grumes dans la zone CEMAC d'ici 2028.

Des directives en cours pour uniformiser les droits de sortie selon le degré de transformation du bois.

La suspension temporaire des droits de douane pour les intrants destinés à la transformation du bois.

L'instauration de quotas d'exportation nationaux, attribués aux entreprises via un système d'enchères.

Le processus d'harmonisation s'appuie également sur des mécanismes de surveillance multilatérale renforcée : brigades mixtes, observatoires, règles de concurrence, et réglementation sur l'application uniforme des textes communautaires.

En conclusion, l'intervenant a insisté sur l'importance de coordonner les politiques fiscales environnementales pour mieux préserver le patrimoine forestier, lutter contre la fraude, et créer un cadre incitatif à la transformation locale. Cette démarche permettra de conjuguer compétitivité économique, équité fiscale et durabilité environnementale dans la région CEMAC.



M. MOUNTASIR LAKSIRI
CHEF DE SERVICE DE CONTROLE DE LA VALEUR
ADMINISTRATION DES DOUANES ET IMPOTS INDIRECTS -
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET
DES FINANCES
ROYAUME DU MAROC

Fiscalité Environnementale au Maroc, un levier pour la transition écologique

Dans le cadre de sa dynamique de transition écologique, le Maroc a entrepris une série de réformes fiscales visant à soutenir un modèle de développement durable et respectueux de l'environnement. Ces réformes s'inscrivent dans la mise en œuvre d'instruments économiques destinés à atteindre les objectifs climatiques du Royaume, notamment la réduction de 45,5 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et l'ambition d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Ces engagements sont portés par plusieurs stratégies nationales structurantes, telles que la Stratégie Nationale de Développement Durable, la Stratégie Bas Carbone, et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

La fiscalité environnementale constitue un levier essentiel dans ce processus. En intégrant les coûts environnementaux dans les décisions économiques des ménages et des entreprises, elle remplit un double objectif : encourager des comportements plus responsables et mobiliser des ressources pour financer des projets liés à la transition écologique. Le dispositif marocain repose sur un ensemble de taxes, redevances et incitations fiscales ciblant les produits et activités à fort impact environnemental. Parmi les plus marquantes figurent la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les carburants fossiles, la TIC verte appliquée aux équipements électroménagers énergivores, la taxe écologique sur les équipements électroniques, ainsi que des taxes spécifiques sur le plastique, le ciment, le bois importé ou encore les pneumatiques.

Les dernières lois de finances, notamment celles de 2022 et 2025, ont introduit de

nouvelles taxes écologiques, ajusté les barèmes applicables aux produits polluants, et supprimé certaines exonérations fiscales contraires aux objectifs environnementaux. Ces mesures s'inscrivent dans une volonté claire de verdissement du système fiscal, de soutien à l'innovation dans les secteurs durables, et de renforcement de la justice environnementale.

Pour améliorer l'efficacité de cette fiscalité verte, plusieurs défis restent à relever : assurer une transparence accrue dans l'utilisation des recettes générées, renforcer la coordination entre les différents acteurs institutionnels, sensibiliser les citoyens et les entreprises aux enjeux environnementaux, et envisager à moyen terme l'instauration d'une taxe carbone adaptée aux spécificités nationales.

En définitive, la fiscalité environnementale joue un rôle structurant dans la transition écologique du Maroc. Elle illustre les efforts engagés pour aligner les instruments fiscaux avec les impératifs du développement durable, en conciliant efficacité économique, équité sociale et responsabilité environnementale.



M. WALID ABDMOULAH
CONSEILLER ÉCONOMIQUE ET
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
INSTITUT ARABE DE PLANIFICATION
ÉTAT DU KOWEÏT

ODD, urgence climatique et mobilisation des ressources: réalités et solutions

Les principaux défis auxquels font face les pays en développement, en particulier ceux du continent africain, confrontés à la double exigence de développement durable et de résilience climatique, dans un contexte de contraintes budgétaires de plus en plus fortes.

Le point sur l'état d'avancement des Objectifs de Développement Durable (ODD) révèle une situation préoccupante. L'Afrique subsaharienne et l'Océanie accusent un retard significatif, notamment sur les indicateurs relatifs à la pauvreté, à l'accès aux services de base et à la durabilité environnementale. Néanmoins, des avancées ont été enregistrées concernant les ODD 12 (consommation et production responsables) et 13 (lutte contre les changements climatiques), grâce à une faible industrialisation et à des pratiques traditionnelles souvent plus respectueuses de l'environnement.

Les risques climatiques majeurs pesant sur l'Afrique et la région MENA – stress hydrique, insécurité alimentaire, élévation du niveau de la mer, désertification et vagues de chaleur extrême – aggravent la vulnérabilité des populations et engendrent des coûts économiques, sociaux et humains croissants.

À cela s'ajoute le poids du stress financier et de la spirale de l'endettement, qui réduit drastiquement les marges de manœuvre budgétaires nécessaires pour répondre à l'urgence climatique. Le niveau élevé de la dette publique, en particulier dans les pays à faible revenu, détourne des ressources cruciales des dépenses sociales et freine les investissements indispensables à la transition verte. Cette

dynamique est exacerbée par le ralentissement de la croissance, la hausse des taux d'intérêt, et les effets cumulatifs défavorables sur la soutenabilité de la dette.

Face à cette situation, un appel a été lancé en faveur d'une réforme structurelle des politiques budgétaires et fiscales, articulée autour de trois piliers essentiels :

- Un ajustement budgétaire crédible, fondé sur une amélioration de l'efficacité des dépenses publiques ;
- Une réforme fiscale ambitieuse, visant à élargir l'assiette fiscale, renforcer l'équité et lutter contre l'informalité ;
- Une coordination stratégique des politiques publiques (économiques, sociales, fiscales et environnementales) dans le cadre d'une planification cohérente et de long terme.

L'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques a été mise en avant comme un levier majeur, permettant de réaliser des économies substantielles sans compromettre la qualité des services. La gouvernance, la digitalisation, l'ouverture économique et l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) ont été identifiés comme des facteurs clés dans ce processus.

Il a également été souligné que les risques climatiques influencent directement la soutenabilité de la dette publique, notamment à travers des canaux tels que la contraction du PIB, l'augmentation des dépenses publiques (reconstruction, aide d'urgence, transition énergétique), et une perception accrue du risque sur les marchés financiers. D'où la nécessité d'intégrer systématiquement ces risques dans les cadres budgétaires, et de promouvoir des solutions de financement innovantes ainsi que des mécanismes de compensation à l'échelle internationale.

Enfin, un appel a été lancé en faveur d'une mobilisation globale, fondée sur une solidarité internationale renforcée, un accès élargi aux financements climatiques, et une réforme ambitieuse des politiques publiques, afin de soutenir les pays en développement dans leur transformation structurelle.

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

PANEL 2 : LE BUDGET VERT ET L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

PANEL 2

LE BUDGET VERT ET L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Modérateur : M. Barthelemy DABRE

Directeur Général de l'Institut des Finances Publiques du Burkina Faso
Coordonnateur Afrique de l'Ouest, RESIFIP

Intervenants :

- M. Abdeslam JORIO, Royaume du Maroc
« **La budgétisation verte** »

- Mme Brigitte Dalhia NGO TOCK NYEG, République du Cameroun
« **Financement de la transition écologique au Cameroun : Efficacité des politiques environnementales menées depuis 2020** »

- M. René TASSEMBEDO, Burkina Faso
« **La finance verte : Mobilisation des Ressources et Gestion Budgétaire** »

- M. Sultan TOURE, République de Côte d'Ivoire
« **Le marquage climatique des investissements en Côte d'Ivoire** »

- M. Man David KIALA T'SINDA, République Démocratique du Congo
« **Budgétisation verte en République Démocratique du Congo : Défis, Progrès et Stratégies** »

- M. Guillaume Brulé, République Française
« **L'audit climatique pratiqué par la Cour des comptes de France, une garantie de plus à la bonne utilisation des dépenses publiques pour le climat** »



MODERATEUR
M. BARTHELEMY DABRE
COORDONNATEUR AFRIQUE DE L'OUEST,
RESIFIP
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT DES
FINANCES PUBLIQUES
BURKINA FASO

Introduction du Panel

Le budget vert est un outil stratégique essentiel pour intégrer les enjeux environnementaux et climatiques dans les décisions budgétaires. Son objectif principal est de permettre une meilleure cohérence entre les politiques budgétaires et les engagements environnementaux des États, en orientant les ressources publiques vers des actions favorables au développement durable.

Ce mécanisme consiste à analyser, classer et suivre les dépenses et les recettes budgétaires selon leur impact environnemental, qu'il soit positif, neutre ou négatif. Il s'agit d'un cadre qui permet aux gouvernements d'évaluer dans quelle mesure leur budget annuel soutient (ou freine) les objectifs climatiques et écologiques, tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la préservation de la biodiversité, la transition énergétique ou la résilience face aux risques climatiques.

L'intérêt du budget vert réside dans sa capacité à favoriser une allocation plus efficiente et plus transparente des ressources publiques. En identifiant les dépenses qui contribuent à la transition écologique, il permet de prioriser les investissements verts, de supprimer ou de réformer les subventions nuisibles à l'environnement, et d'assurer une meilleure lisibilité des choix budgétaires. Il constitue ainsi un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics, tout en renforçant la redevabilité vis-à-vis des citoyens et des partenaires internationaux.

En outre, le budget vert facilite l'alignement des politiques nationales avec les engagements internationaux, tels que l'Accord de Paris sur le climat et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il joue également un rôle structurant dans la

mobilisation de financements climatiques, en apportant plus de visibilité et de crédibilité aux efforts entrepris par les pays en développement, ce qui peut renforcer la confiance des bailleurs de fonds et des investisseurs.

En résumé, le budget vert s'impose progressivement comme un levier puissant pour accompagner la transition écologique, en assurant une meilleure intégration des objectifs environnementaux dans la gestion des finances publiques, tout en contribuant à la soutenabilité budgétaire et à une croissance plus inclusive et résiliente.



M. RENE TASSEMBEDO

EXPERT EN FINANCES PUBLIQUES ET BUDGETISATION

SENSIBLE AUX ENJEUX CLIMATIQUES

DIRECTEUR DES REFORMES BUDGETAIRES

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

BURKINA FASO

Politique budgétaire et intégration des objectifs environnementaux

Dans un contexte mondial marqué par les effets croissants du changement climatique, la politique budgétaire ne peut plus rester neutre face aux défis environnementaux. L'État, en tant qu'acteur central du développement, se doit d'intégrer pleinement les objectifs environnementaux dans sa stratégie budgétaire afin de garantir un développement durable et résilient. Cela implique d'inscrire les préoccupations climatiques dans toutes les étapes du cycle budgétaire, depuis la planification jusqu'au suivi-évaluation, en passant par l'allocation et l'exécution des ressources. Cette approche, connue sous le nom de budgétisation sensible au climat, vise à intégrer les risques climatiques ainsi que les objectifs d'adaptation et d'atténuation dans les politiques publiques et fiscales. L'adaptation consiste à réduire la vulnérabilité des systèmes humains et naturels face aux impacts climatiques, tandis que l'atténuation cherche à limiter les émissions de gaz à effet de serre. En complément, la finance verte élargit cette démarche en encourageant les investissements dans des activités à bénéfices environnementaux ou à faible impact écologique, notamment via des réformes fiscales incitatives et des instruments de financement innovants. L'enjeu est également social, car il s'agit d'assurer une transition juste qui protège les populations vulnérables, améliore le cadre de vie et renforce la sécurité alimentaire.

L'exemple du Burkina Faso illustre les efforts entrepris pour opérationnaliser cette approche à travers l'élaboration de méthodologies de marquage des dépenses sensibles au climat. Une première méthode repose sur l'adaptation des marqueurs de Rio, et une seconde sur une cotation à trois niveaux (favorable, neutre,

défavorable) selon deux axes d'analyse : atténuation et adaptation. Ces outils permettent d'évaluer l'impact environnemental de chaque dépense budgétaire, d'en améliorer la transparence et de mieux orienter les choix publics. La version consolidée du marquage, actuellement en cours de mise en œuvre, attribue une notation à chaque action budgétaire selon son effet climatique, facilitant ainsi le suivi des engagements environnementaux du gouvernement. Ce processus exige une collaboration étroite entre les ministères chargés du budget, du climat et de l'environnement, ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles. Il repose sur une planification à trois niveaux – exploratoire, stratégique et opérationnel – qui constitue une opportunité

de transformation du système budgétaire pour faire face aux enjeux climatiques. Ainsi, la budgétisation sensible au climat s'affirme comme un levier essentiel de gouvernance pour concilier croissance économique, justice sociale et durabilité environnementale.



MME BRIGITTE DALHIA NGO TOCK NYEG
DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION
FINANCIERE ET MONETAIRE
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Financement de la transition écologique au Cameroun : Efficacité des politiques environnementales menées depuis 2020

Face aux défis environnementaux croissants, tels que le changement climatique, la déforestation et la pollution, le Cameroun s'engage dans une transition écologique visant à transformer son économie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, promouvoir les énergies renouvelables, protéger la biodiversité et améliorer la gestion des déchets. Cette transition repose sur un financement structuré, condition indispensable à sa réussite. Toutefois, le pays est confronté à plusieurs obstacles : une croissance démographique rapide qui augmente la pression sur les ressources, une forte dépendance aux énergies fossiles, un accès limité aux financements verts et un cadre réglementaire encore insuffisant. Malgré cela, le Cameroun a amorcé plusieurs initiatives de financement de la transition. La budgétisation sensible au climat a été introduite pour la première fois dans le budget d'investissement public de neuf ministères, avec un montant alloué de 225,3 milliards FCFA en 2025. Des mesures fiscales incitatives, comme la réduction d'impôts pour les véhicules électriques, illustrent cette dynamique.

En parallèle, le pays bénéficie du soutien de partenaires internationaux comme la Banque mondiale, la BAD ou l'Union européenne. Des projets tels que la feuille de route pour l'économie circulaire ou le programme de développement des énergies renouvelables illustrent l'importance croissante de ces partenariats. Les fonds climatiques comme le Fonds Vert pour le Climat et les dispositifs de développement propre viennent compléter cet appui, notamment à travers l'accord conclu avec le

FMI en janvier 2024. Le secteur privé est également sollicité via des partenariats public - privé (PPP) pour financer des projets écologiques, à condition d'un cadre fiscal et législatif favorable, avec des propositions telles que la création d'un guichet unique PPP vert ou d'un fonds de garantie. Des solutions innovantes sont aussi envisagées, telles que les obligations vertes, les fintechs écologiques et les mécanismes fiscaux comme la taxe carbone.

Sur le plan stratégique, le Cameroun s'appuie sur son Plan National d'Adaptation (PNA CC) adopté en 2015, et ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN), visant à réduire ses émissions de 35 % d'ici 2030. Cet objectif est réparti entre une réduction inconditionnelle de 12 %, financée sur ressources nationales, et une réduction conditionnelle de 23 %, dépendante du soutien international. La vision du développement durable à l'horizon 2035 (SND30) intègre pleinement ces ambitions, en liant développement économique et durabilité environnementale. D'ici 2030, le Cameroun vise à intensifier les investissements verts, mobiliser davantage de financements climatiques et améliorer sa gouvernance environnementale. Pour réussir cette transition, un engagement collectif et une mobilisation coordonnée des acteurs publics, privés et internationaux sont indispensables.



M. SULTAN TOURE
DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION
DES INVESTISSEMENTS PUBLICS
DIRECTION GÉNÉRALE DU PLAN
REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Le marquage climatique des investissements publics en Côte d'Ivoire

Dans le cadre de la réforme de sa gestion des investissements publics, la **Côte d'Ivoire a engagé l'intégration des dimensions climatiques, environnementales et des critères ESG** dans la planification, l'évaluation et la mise en œuvre des projets. Cette initiative répond aux enjeux croissants liés au changement climatique, à la mobilisation des financements verts et aux recommandations des évaluations C-PIMA et CPEIR réalisées en 2023. Elle a été renforcée par la signature d'un accord avec le FMI (Facilité pour la Résilience et la Durabilité) et l'organisation d'une table ronde sur le financement climatique en 2024.

L'ambition est de **favoriser des investissements alignés avec le développement durable, d'accroître l'accès aux financements climatiques, et de mettre en place un dispositif de suivi fiable des projets sensibles au climat**. Trois catégories d'investissements sont définies : durable (avec critères ESG), sensible au climat (adaptation et atténuation), et vert (à bénéfices environnementaux directs).

Un **système de marquage climatique** a été institué, fondé sur une classification des projets selon leur contribution au climat, avec un encadrement réglementaire clair (décret n°2022-742 et arrêté n°0825/2024). Ce système s'appuie sur des critères comme la réduction des émissions de GES, les énergies renouvelables ou la gestion durable des ressources.

Pour appuyer la mise en œuvre, plusieurs outils ont été développés : guides méthodologiques, intégration dans le système SINAPSE, formations, expérimentation pilote, et élaboration d'une déclaration budgétaire climat à annexer à la loi de finances 2026.

À court et moyen terme, les priorités portent sur **la finalisation d'une taxonomie verte, l'institutionnalisation du budget vert, et le renforcement des capacités et de la coordination interinstitutionnelle.**

Ainsi, **la Côte d'Ivoire affirme son engagement en faveur d'un investissement public durable et résilient**, en mobilisant des outils concrets pour répondre aux défis climatiques et accéder à des financements innovants.



M. ABDESLAM JORIO
CHEF DE LA DIVISION DES SECTEURS DE
L'INFRASTRUCTURE
DIRECTION DU BUDGET - MINISTÈRE DE
L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
ROYAUME DU MAROC

Implication du Ministère de l'Économie et des Finances du Royaume du Maroc dans le chantier de la lutte contre le changement climatique

Bien que responsable de moins de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, **le Maroc est particulièrement exposé aux effets du changement climatique**. Conscient de cette vulnérabilité, le Royaume a engagé une **démarche ambitieuse d'intégration du climat dans ses politiques publiques et budgétaires**, à l'échelle nationale et internationale.

Sur le plan **national**, plusieurs réformes ont été entreprises : révision de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), mise à jour de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) avec un objectif de réduction des émissions de 45,5 % d'ici 2030, Plan National de l'Eau (2020-2050), stratégie énergétique favorisant les énergies renouvelables, et lancement d'un vaste programme d'approvisionnement en eau potable et en irrigation. En parallèle, **le Ministère de l'Économie et des Finances joue un rôle moteur**, à travers la création d'une unité climat en 2022, le développement du budget vert, la fiscalité environnementale, et l'étiquetage des dépenses publiques liées au climat. Une circulaire impose désormais aux ministères d'aligner leur programmation budgétaire triennale (2026–2028) sur les objectifs climatiques.

Sur le plan **international**, le Maroc milite activement pour une mobilisation renforcée des financements climatiques. Lors de la COP29 à Bakou, un nouvel objectif a été fixé pour tripler les financements climatiques à 300 milliards de dollars par an d'ici 2035, en réponse au non-respect des promesses passées. Le Maroc plaide aussi pour un accès simplifié aux financements multilatéraux et privés, et

pour une plus grande implication des ministères des finances dans la gouvernance climatique.

Le Royaume a également **adopté un rôle de leader sur la scène africaine**, à travers la création de trois commissions climat régionales (Bassin du Congo, Sahel, États insulaires africains) à la COP22, et le soutien à des initiatives telles que le Fonds Bleu, le partenariat NDC, ou encore l'Initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA). Il est aussi à l'origine de la Coalition des ministères des finances pour l'action climatique, aujourd'hui pilotée par la Banque mondiale.

Enfin, dans le cadre de la préparation de la **CDN 3.0**, le Maroc ambitionne de renforcer la cohérence entre ses engagements internationaux et ses choix budgétaires, avec des projets structurants comme le dessalement d'eau à base d'énergies renouvelables, la valorisation de la biomasse ou le développement de l'hydrogène vert.

L'expérience marocaine démontre l'importance d'une approche intégrée et transversale, dans laquelle la politique budgétaire devient un levier central pour faire face aux défis climatiques et assurer une transition juste et soutenable.



M. MAN DAVID KIALA T'SINDA
CONSEILLER CHARGE DE FINANCE CLIMATIQUE
ET SUIVI BUDGETAIRE
CABINET DU MINISTRE DES FINANCES
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Budgétisation verte en RDC : Défis, Progrès et Stratégies

À l'heure où les enjeux climatiques deviennent centraux pour le développement durable, la République Démocratique du Congo (RDC), avec plus de 53 % des forêts équatoriales du bassin du Congo, détient un **potentiel écologique stratégique à l'échelle mondiale**. Pourtant, malgré ce rôle clé dans la régulation climatique, le pays peine à mobiliser les ressources nécessaires à sa transition verte, en raison de **faiblesses institutionnelles, techniques et financières** persistantes.

Les défis incluent l'absence d'un organe de coordination de la finance climatique, une gouvernance fragmentée entre ministères, une nomenclature budgétaire obsolète, un déficit d'outils de suivi, et une faible capacité à formuler des projets verts. Par ailleurs, les **populations locales**, en l'absence d'alternatives économiques viables, exploitent les forêts de manière non durable, soulignant la nécessité d'une approche inclusive fondée sur la sensibilisation et les solutions locales.

Malgré ces contraintes, la RDC a connu **des avancées notables depuis 2024**. Le Plan National Stratégique de Développement (2024–2028) intègre désormais les objectifs climatiques de la CDN (réduction de 21 % des émissions d'ici 2030). Le pays structure son marché carbone avec la création d'une Autorité du Marché Carbone (ARMCA), et progresse dans la gestion des risques climatiques et la mobilisation de financements, avec notamment un accord FRD avec le FMI (1 milliard USD) et des fonds pour des projets comme Kin Elenda ou la gestion des catastrophes.

Les recettes environnementales, principalement issues du secteur minier, sont en hausse, mais leur **impact sur le terrain reste contesté**, faute de traçabilité et de visibilité. Pour y remédier, il est urgent de réviser la nomenclature budgétaire,

d'harmoniser les positions institutionnelles sur la fiscalité verte, et d'élaborer une stratégie nationale claire de **budgetisation verte**, incluant des projets solides et des indicateurs adaptés.

En conclusion, la RDC est un **pays-solution** face aux défis climatiques mondiaux, mais elle doit renforcer ses capacités internes pour valoriser son rôle et accéder pleinement aux financements internationaux. La budgetisation verte apparaît comme un levier clé pour structurer ses efforts climatiques, répondre aux besoins des populations et légitimer ses demandes de compensation selon le principe de pollueur-payeur.



M. GUILLAUME BRULE
CONSEILLER REFERENDAIRE, DIRECTEUR
ADJOINT DES RELATIONS INTERNATIONALES,
DE L'AUDIT EXTERNE ET DE LA
FRANCOPHONIE DE LA COUR DES COMPTES
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'audit climatique pratiqué par la Cour des comptes de France, une garantie de plus à la bonne utilisation des dépenses publiques pour le climat

Dans un contexte mondial où la lutte contre le changement climatique impose des exigences de plus en plus élevées en matière de gouvernance publique, l'audit climatique s'impose comme un outil essentiel pour garantir une gestion rigoureuse, efficace et transparente des dépenses publiques liées au climat. Cette démarche vient enrichir les instruments classiques de la gestion des finances publiques (GFP), en assurant que les engagements climatiques des États soient bien traduits dans les politiques budgétaires, comptables et d'investissement.

L'intégration des enjeux climatiques dans la gestion publique soulève plusieurs questions fondamentales : comment les considérations environnementales sont-elles prises en compte dans la circulaire budgétaire ? Le plan comptable de l'État reflète-t-il l'impact climatique des opérations publiques ? Les audits de performance intègrent-ils des critères environnementaux ? Comment les procédures de passation des marchés et les choix d'investissement public prennent-ils en compte la durabilité environnementale ? Ces interrogations appellent à une évolution systémique de l'ensemble des fonctions de la GFP, telles qu'identifiées dans l'outil PEFA Climat, qui en dénombre quatorze.

Dans ce contexte, les **institutions supérieures de contrôle (ISC)**, à l'image des Cours des comptes, jouent un rôle stratégique. Leur mission dépasse le cadre de la vérification des comptes pour s'étendre à l'évaluation de l'efficacité et de l'efficience des politiques publiques, y compris celles liées au climat. Les ISC sont ainsi en mesure d'apporter une réelle plus-value à la GFP climatique par le biais

d'analyses indépendantes, de recommandations sur la performance environnementale des programmes publics et d'un dialogue renforcé avec les instances parlementaires.

Les relations entre la Cour des comptes et le Parlement sont particulièrement déterminantes dans ce dispositif. À travers leurs rapports, les ISC permettent au pouvoir législatif d'exercer un contrôle effectif sur les politiques climatiques de l'exécutif. Plusieurs exemples en France illustrent cette dynamique : l'évaluation de la commande publique sous l'angle écologique prévue en 2025, les rapports annuels sur la mise en œuvre des lois de transition énergétique, ou encore les rapports sur l'adaptation au changement climatique, comme celui de 2024. Ces publications alimentent les débats parlementaires et orientent les choix budgétaires en faveur de la transition écologique.

Par ailleurs, la prise en compte de l'environnement dans le budget et les comptes de l'État, comme le montre le rapport de 2023, témoigne d'une évolution significative vers une budgétisation plus verte. Cela reflète l'émergence d'une nouvelle culture administrative qui place la performance climatique au cœur de la gestion publique.

L'audit climatique, tel qu'il est désormais conçu, ne vise donc pas uniquement à vérifier la conformité des dépenses, mais à évaluer leur réelle contribution aux objectifs climatiques. Il représente une garantie supplémentaire pour les citoyens, les décideurs et les bailleurs, assurant que les fonds publics mobilisés pour le climat sont bien utilisés, qu'ils produisent les effets attendus, et qu'ils s'inscrivent dans une démarche cohérente, équitable et durable.

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

RESTITUTION DES PANELS



M. GERVAIS ILUNGA BANZA
CHEF DE DIVISION AU MINISTÈRE
DES FINANCES
ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES.
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PANEL 1 : Mobilisation des ressources pour la transition écologique

La transition écologique se heurte à de nombreux défis environnementaux et économiques dont la compréhension est essentielle pour mobiliser efficacement les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

- Sur le plan environnemental, l'un des enjeux majeurs réside dans la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en s'adaptant aux conséquences des changements climatiques.
- D'un point de vue économique, la transition écologique nécessite un changement radical dans les modèles de production et de consommation.
 - La nécessité d'une mobilisation coordonnée des ressources ;
 - Le recensement des ressources naturelles et renouvelables ;
 - L'analyse des compétences et expertises locales ;
 - L'évaluation des financements publics et privé ;
 - Synergies entre acteurs publics et privés ;
 - Intégration des technologies vertes et smart solutions ;
 - Favoriser l'ingénierie territoriale et la gouvernance ;
 - Inclusion des communautés et acteurs locaux.

Pour pérenniser la mobilisation des ressources dans le cadre de la transition écologique, il est crucial d'adopter une stratégie holistique qui intègre à la fois des dimensions économiques, sociales et environnementales. Les initiatives durables

nécessitent une transformation des systèmes existants, qui ne répondent plus aux besoins contemporains.

PANEL 2 : le budget vert et l'impact environnemental

La nécessité de revoir les cadres budgétaires traditionnels s'est accentuée, notamment à travers l'émergence de la budgétisation environnementale, souvent référencée sous le terme de « budget vert ». Ce concept a vu le jour en réponse à la prise de conscience croissante des impacts environnementaux résultant des politiques publiques. La budgétisation environnementale est une démarche permanente qui vise à aligner les investissements et les dépenses publiques avec des objectifs de durabilité et de préservation des ressources naturelles.

- L'analyse des impératifs environnementaux globaux
- Le cadre juridique et réglementaire de la gestion budgétaire ;
- La convergence entre économie publique et durabilité ;
- L'usage des méthodologies d'évaluation des impacts environnementaux ;
- La technique d'incorporation dans le processus budgétaire ;
- L'utilisation des indicateurs de performance environnementale.

D'une part, les initiatives déjà mises en place dans divers contextes montrent que l'adaptation des structures budgétaires aux exigences environnementales peut générer des résultats tangibles.

D'autre part, il est essentiel de reconnaître que ces évolutions nécessitent une réflexion approfondie sur les mécanismes en place, ainsi qu'une volonté politique forte.

- Premièrement, l'articulation d'un cadre normatif clair ;
- Un autre axe important est la formation et la sensibilisation des acteurs des finances publiques ;
- Finalement, l'intégration des nouvelles technologies.



MME JOËLLE LOYER
COORDONNATRICE CARAÏBES ET
MOYEN ORIENT DU RESEAU DES
INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mesdames, Messieurs,

En 2017, la 2^{ème} conférence du réseau qui s’est tenue à Marrakech, a porté sur le développement durable et la finance climat avec seulement deux intervenants des institutions financières aux côtés d’universitaires et de chercheurs.

Aujourd’hui, 10 institutions financières publiques ou organisations régionales ont témoigné sur le sujet en présentant des actions concrètes sur le budget vert, la fiscalité verte, les prêts, les fonds verts avec un besoin d’orienter et de marquer les investissements. Par ailleurs, certains pays comme le Maroc et la Côte d’Ivoire ont mis en place des structures de gouvernance sur la finance verte au sein du Ministère en charge des finances publiques. De nombreux pays ont développé des solutions innovantes exposées au cours de cette journée.

Les intervenants ont rappelé que, les ministères des finances doivent faire face à de plus en plus de crises environnementales : sécheresse, inondation, dégradation de la nature qui nécessitent des fonds d’urgence ; par anticipation, les gouvernements orientent désormais les politiques budgétaires pour atténuer ces risques. Aujourd’hui, les ministères des finances sont ainsi au cœur des stratégies nationales d’actions climatiques et environnementales aux côtés des ministères en charge de l’écologie, d’énergie, de transport, d’agriculture, de santé, ...

En 2021, la France a produit son premier budget vert : il s’agit d’une nouvelle classification des dépenses budgétaires et fiscales selon leur impact sur l’environnement et d’une identification des ressources publiques à caractère environnemental. Celle-ci permet d’évaluer la compatibilité du budget aux

Engagements de la France comme l'accord de Paris. Ce rapport qui améliore la lisibilité et la transparence de l'information environnementale a pour objectif d'éclairer le Parlement et les citoyens. Ces rapports sont publics et consultables sur internet.

En prolongement des actions des ministères en charge des finances publiques, afin d'assurer une bonne appropriation des pays aux enjeux du développement durable, il est nécessaire de développer des actions de sensibilisation et de formation pour renforcer les compétences des agents des finances en interne sur cette thématique. Il peut s'agir d'actions de sensibilisation de l'ensemble du personnel ou le développement de l'expertise. Ne faut-il pas alors intégrer cette thématique dans les programmes des instituts de formation ?

Pour finir cette première journée, je voudrais féliciter les équipes du Maroc et de Côte d'Ivoire pour leur forte mobilisation et leur accueil. Il faut savoir que notre réseau repose sur la bonne volonté de ses membres tant pour la recherche de financement à chaque événement auprès des bailleurs, l'accueil de la conférence par un pays hôte, et l'animation de ses activités. J'en profite pour remercier tous les intervenants qui ont répondu présents aujourd'hui et demain à l'assemblée générale. J'ai une pensée toute particulière pour nos amis et membres du réseau d'Haïti et de Palestine, du Soudan qui pour la 2^{ème} année consécutive n'ont pas pu nous rejoindre compte-tenu de la situation difficile de leur pays.

Je voudrai remercier tout particulièrement le professeur Lambert Ngaladjo BAMBA et Claudie RIGAUT avec qui Expertise France (Adetef à l'époque), nous travaillons depuis plus de 10 ans et que j'ai fortement sollicité depuis quelques années pour que la République de Côte d'Ivoire soit le premier pays d'Afrique de l'Ouest à accueillir la conférence du réseau. En janvier 2025, les coordonnateurs du réseau ont visité les nouveaux locaux de l'institut des finances de Côte d'Ivoire qui montrent l'importance qu'accorde le ministère des finances à la formation continue avec peut-être une ambition de développer un rayonnement régional en lien avec le réseau international des instituts des finances.

Je salue la présence des délégations de Mauritanie et des Comores dont Expertise France appuie les projets de création de centres de formation depuis quelques années. Deux autres projets sont en cours de développement à Burundi et Djibouti et j'espère qu'ils seront des nôtres l'an prochain. Par ailleurs, le projet d'appui aux formations des administrations financières des pays de l'UEMOA et CEMAC devraient démarrer en fin d'année ce qui pourrait permettre de mettre en place des synergies avec le réseau.

Je vous remercie pour votre attention et j'espère vous retrouver l'an prochain pour la prochaine conférence du réseau.

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

BIOGRAPHIE DES INTERVENANTS

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES DE L'AFRIQUE DU MOYEN ORIENT ET DES CARAÏBES

12 MAI 2025
ABIDJAN

7ème ÉDITION - 2025



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE



BIOGRAPHIES DES
INTERVENANTS

PANEL 1

LA MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Modératrice :

Mme Hajar BEN AMEUR

Cheffe la division de la Réforme Budgétaire - Direction du budget

Ministère de l'Economie et des Finances

Royaume du Maroc

Intervenants :

- M. Moustapha TRAORE, République de Côte d'Ivoire
« L'expérience ivoirienne en matière de financement ESG »
- M. Cheikh HABIBOU RAHMANE, République Islamique de Mauritanie
« Mobilisation des recettes pour la transition écologique - Cas de La Mauritanie »
- M. Ngartigal Sangar DJASRAH, Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
« Vers une coordination de la fiscalité environnementale en zone CEMAC »
- M. Mountasir LAKSIRI, Royaume du Maroc
« Fiscalité Environnementale au Maroc, un levier pour la transition écologique »
- M. Walid ABDMOULAH, Etat du Koweït
« ODD, urgence climatique et mobilisation des ressources: réalités et solutions »

PANEL 1 : LA MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Modératrice : Mme Hajar BEN AMEUR

Royaume du Maroc

Cheffe de la Division de la Réforme Budgétaire
Ministère de l'Économie et des Finances

Après un début de carrière au sein d'un institut de recherche à Nantes, elle a rejoint l'administration marocaine où elle a accumulé 14 ans d'expérience à la Direction du Budget à divers postes de responsabilités. Elle y a piloté des réformes structurantes telles que le budget-programme, la gestion axée sur les résultats et la Budgétisation Sensible au Genre.

Ingénieure de formation et titulaire d'un master en management stratégique, Mme BEN AMEUR occupe actuellement le poste de cheffe de la division de la Réforme Budgétaire au sein du Ministère de l'Économie et des Finances du Maroc.



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Moustapha TRAORE

Conseiller technique
Direction Générale des Financements

Intervention

« L'expérience ivoirienne en matière de financement ESG »

Back-ground

Banquier de carrière, il est actuellement Conseiller technique auprès du Directeur Général de la Direction Générale des Financements (DGF).

Il a débuté sa carrière au sein de Société Générale CIB en France, en tant qu'Assistant trader en banque d'investissement. Il a ensuite rejoint l'Inspection générale du groupe La Banque Postale, où il a occupé le poste de chef de mission.



République Islamique de Mauritanie

Cheikh HABIBOU RAHMAN

Conseiller Technique du Ministre Délégué
auprès du Ministre de l'Économie et des
Finances Chargé du Budget.

Intervention

« Mobilisation des Recettes pour la transition écologique - Cas de La Mauritanie »

Back-ground

Inspecteur Principal des Impôts et ancien énarque avec plus de 35 ans d'expérience, il a occupé plusieurs postes de haut niveau dans l'administration fiscale, notamment celles de Directeur Général des Domaines et du Patrimoine de l'État, Directeur du Contrôle et des Enquêtes Fiscales, ainsi que de Directeur adjoint et Chef de service dans diverses structures de la Direction Générale des Impôts.

Expert en fiscalité internationale, industries extractives et réformes financières, il est également formateur et consultant, avec de nombreuses formations spécialisées suivies auprès d'institutions comme le FMI, l'OCDE et la DGFiP.

Diplômé de l'Institut International d'Administration Publique de Paris, il est agrégé Expert Fiscal et Expert-Comptable.

PANEL 1 : LA MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

Ngartigal Sanggar DJASRAH

Directeur de l'Harmonisation Fiscale et Comptable
Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)

Intervention

« Vers une coordination de la fiscalité environnementale en zone CEMAC »

Back-ground

Il (CEFEB) de Marseille (France) et du diplôme de l'École Nationale des Impôts de Clermont-Ferrand (France) . a occupé plusieurs postes stratégiques au Tchad, dont Directeur Général des Impôts, Directeur Général des Domaines, Directeur des Etudes, de la Législation et du Contentieux Fiscal et Directeur du Contrôle Fiscal et des Enquêtes Fiscales.

Il est actuellement Directeur de l'Harmonisation Fiscale et Comptable à la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Il est titulaire du diplôme de l'école Nationale d'Administration (ENA) du Tchad, d'un Master en Financement et Développement du Secteur Privé du Centre des Etudes Financières, Economiques et Bancaires



ROYAUME DU MAROC

Mountasir LAKSIRI

Chef de Service des Impôts Indirects
Administration des Douanes et Impôts Indirects - Ministère de l'Economie et des Finances

Intervention

« Fiscalité Environnementale au Maroc, un levier pour la transition écologique »

Back-ground

Ingénieur de l'Institut National de Statistique et d'Économie Appliquée, il a intégré l'Administration des Douanes et Impôts Indirects en 2005. Il est actuellement en charge de l'adaptation et de l'amélioration du cadre juridique, réglementaire et fiscal des politiques douanières en matière des impôts indirects, notamment, la taxe intérieure de consommation.

Il a piloté plusieurs projets stratégiques liés à la traçabilité des produits soumis à TIC, à la garantie des métaux précieux, à la réforme fiscale et tarifaire, à la dématérialisation des procédures, et a contribué aux travaux de plusieurs rapports notamment sur l'évaluation PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability) de la Banque Mondiale et l'examen des politiques commerciales du Maroc .



Etat du KOWEÏT

Walid ABDMOULAH

Conseiller Économique et Directeur Général Adjoint
Institut Arabe de Planification

Intervention

« ODD, urgence climatique et mobilisation des ressources: réalités et solutions »

Back-ground

Il a rejoint l'Institut Arabe de Planification au Koweït en 2008 en tant qu'expert puis en tant que consultant.

Il a une expérience de plus de 20 ans dans les domaines des marchés financiers, du commerce extérieur et des politiques industrielles modernes, ainsi qu'en matière de formation et de conseil dans les domaines de l'économie monétaire, de la finance, de la planification du développement, de la compétitivité et de l'économie de l'éducation. Plusieurs de ses travaux de recherche ont été publiés dans des revues internationales et régionales.

PANEL 2

LE BUDGET VERT ET L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Modérateur : M. Barthelemy DABRE

Directeur Général de l'Institut des Finances Publiques du Burkina Faso
Coordonnateur Afrique de l'Ouest, RESIFIP

Intervenants :

- M. Abdeslam JORIO, Royaume du Maroc
« La budgétisation verte »
- Mme Brigitte Dalhia NGO TOCK NYEG, République du Cameroun
« Financement de la transition écologique au Cameroun : Efficacité des politiques environnementales menées depuis 2020 »
- M. René TASSEMBEDO, Burkina Faso
« La finance verte : Mobilisation des Ressources et Gestion Budgétaire »
- M. Sultan TOURE, République de Côte d'Ivoire
« Le marquage climatique des investissements en Côte d'Ivoire »
- M. Man David KIALA T'SINDA, République Démocratique du Congo
« Budgétisation verte en République Démocratique du Congo : Défis, Progrès et Stratégies »
- M. Guillaume Brulé, République Française
« L'audit climatique pratiqué par la Cour des comptes de France, une garantie de plus à la bonne utilisation des dépenses publiques pour le climat »

PANEL 2 : LE BUDGET VERT ET L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Modérateur : M. Barthelemy DABRE

BURKINA FASO

Directeur Général de l'Institut des Finances Publiques du Burkina Faso

Coordonnateur Afrique de l'Ouest, RESIFIP

Il a près de 30 ans d'expérience dans des fonctions stratégiques, notamment Directeur de la législation fiscale à la Direction Générale des Impôts, Inspecteur technique des services fiscaux et Conseiller technique ministériel.

Il a intervenu dans différents projets sur les réformes fiscales et la fiscalité internationale dans plusieurs pays africains, et a contribué à l'harmonisation des législations fiscales au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Il est auteur et contributeur de plusieurs initiatives en matière de conventions fiscales et de stratégies de mobilisation des ressources domestiques., et a dirigé de nombreuses missions de formation et de renforcement des capacités.

Il est inspecteur des impôts de formation, diplômé du cycle supérieur de l'ENAREF et titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université de Ouagadougou.



BURKINA FASO

René TASSEMBEDO

Expert en Finances Publiques et Budgétisation

Sensible aux Enjeux Climatiques

Directeur des Réformes Budgétaires - Ministère de l'Économie et des Finances

Intervention

« La finance verte : Mobilisation des Ressources et Gestion Budgétaire »

Economiste financier avec plus de 16 ans en gestion des finances publiques, dont 10 dans les réformes budgétaires axées sur la performance.

Spécialiste de la budgétisation sensible aux enjeux transversaux (genre, droits de l'enfant, climat), il est également expert en gestion axée sur les résultats, planification stratégique et suivi-évaluation. Il a coordonné l'intégration du climat dans le budget de l'État et accompagne les ministères en la matière, et intervient en tant qu'expert auprès de l'UEMOA dans les démarches de budgétisation sensible au genre dans la région.

M. TASSEMBEDO est certifié en Economie Verte Inclusive, en Evaluation des Politiques Publiques, et en Résilience Budgétaire Post-COVID (IDEP, FMI et GIZ).

Il est titulaire d'un Master en Gestion de Projets et d'un diplôme d'Administrateur des Services Financiers.



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Brigitte Dalhia NGO TOCK NYEG

Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire

Intervention

« Financement de la transition écologique au Cameroun : Efficacité des politiques environnementales menées depuis 2020 »

Elle a occupé des fonctions au sein de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire, de la Caisse Autonome d'Amortissement ainsi qu'au service des finances de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II.

Elle a publié plusieurs travaux sur l'efficacité des fonds verts au Cameroun.

Elle est titulaire d'un Doctorat en Finances Publiques, Fiscalité et Géopolitiques Economiques de l'Institut Sorbonne Internationale, et d'un Master en Finances publiques locales et Gouvernance territoriale - PSSFP.

PANEL 2 : LE BUDGET VERT ET L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL




RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Sultan TOURE

Directeur de la Programmation des
Investissements Publics
Direction Générale du Plan

Intervention

« Le marquage climatique des investissements en Côte d'Ivoire »

 Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée d'Abidjan (ENSEA) par ailleurs centre d'excellence de l'UEMOA, il est également titulaire d'un MPA en politique de développement du Centre d'Economie de Développement de l'Université de Williams aux USA.

Expert en planification du développement, il dispose de 15 ans d'expérience en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et projets de développement principalement le financement et la gestion des investissements publics.

Au sein de la Direction Générale du Plan, il est chargé notamment du volet gestion des investissements publics dans le cadre de la réforme et la modernisation des finances publiques. Il est directement impliqué dans l'élaboration des Plans Nationaux de Développement.

Il s'intéresse particulièrement à la mobilisation de financements innovants notamment à travers les PPP et le déploiement des outils numériques pour l'optimisation des processus et procédures administratives.

Il est titulaire d'un MPA (Master en Administration Publique) en politique de développement du Centre d'Economie de Développement de l'Université de Williams aux Etats-Unis.



ROYAUME DU MAROC

Abdeslam JORIO

Chef de la Division des Secteurs de
l'infrastructure
Direction du budget - Ministère de l'Economie et
des Finances

Intervention

« La budgétisation verte »

 M. JORIO fait partie de la délégation marocaine aux différentes conférences des parties (COP) dans le cadre des discussions multilatérales autour de la lutte contre les changements climatiques.

Il a contribué à l'élaboration de l'approche All gouvernement qui vise à coordonner les actions du Ministère de l'Economie et des Finances dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques dans le cadre des relations du Royaume avec les institutions financières internationales du développement.

Il est ingénieur agronome de l'Institut Agronomique et Vétérinaire., et membre de l'Inspection Générale des Finances.

PANEL 2 : LE BUDGET VERT ET L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL




RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Man David KIALA T'SINDA

Conseiller chargé de Finance Climatique et Suivi
Budgétaire
Cabinet du Ministre des Finances

Intervention

« **Budgétisation verte en République Démocratique du Congo : Défis, Progrès et Stratégies** »

 Conseiller chargé de Finance Climatique et Suivi Budgétaire au Cabinet du Ministre des Finances depuis juillet 2024, il a été Conseiller au Collège Économie, Finances, Commerce Extérieur et Portefeuille au Cabinet du Président de la République, Chef de l'Etat, entre Septembre 2019 et 2024, et Chargé d'études au même Collège d'avril à août 2019.

Il est également Expert/Attaché d'Administration de Première Classe au Ministère du Budget depuis 2016, chargé de l'évaluation des politiques publiques, de l'élaboration et du suivi de l'exécution des recettes publiques, de la préparation des projets annuels de performance des Ministères pilotes et de la préparation des rapports annuels de performance des Ministères pilotes dans le cadre du budget-programme.

Il est titulaire d'un Master II en Gouvernance des Organisations pour le Développement International, Option Économie du Développement, Université de Grenoble Alpes, France.




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Guillaume Brulé

Conseiller référendaire, Directeur Adjoint des Relations Internationales, de l'Audit Externe et de la Francophonie de la Cour des Comptes

Intervention

« **L'audit climatique pratiqué par la Cour des comptes de France, une garantie de plus à la bonne utilisation des dépenses publiques pour le climat** »

 Il a débuté sa carrière comme chargé de mission internationale de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, puis comme magistrat financier à la Chambre régionale des comptes de Nantes .

Entre 2016 et 2022, il était détaché à la direction gouvernance de la Banque mondiale et a contribué au programme PEFA, notamment l'adaptation de la méthodologie PEFA aux entités infranationales et la conception du PEFA Climat qu'il a testé à Samoa et au Niger.

Il a rejoint la Cour des Comptes en 2022 et a mené plusieurs audits en lien avec l'environnement, dont celui du budget vert du ministère de l'agriculture. Depuis 2024, il occupe son poste actuel où il supervise et anime les activités internationales des juridictions financières françaises, dont la contribution aux réseaux multilatéraux, la coopération bilatérale et l'audit externe des organisations internationales (OIM, OMC).

Il est ingénieur agronome spécialisé en économie de formation et diplômé de l'École Nationale d'Administration.

RESTITUTION DES PANELS



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Gervais BANZA ILUNGA

Chef de Division aux Finances.

Secrétaire Administratif de la Directrice Générale de l'École Nationale des Finances

Coordonnateur Adjoint du RESIFIP en Afrique Centrale



Formateur à l'École Nationale des Finances (ENF) et à l'Institut Supérieur de Commerce en RDC.

Certifié par la structure de formation de la Banque Mondiale en qualité de formateur international du niveau initial en contrôle budgétaire et en gestion de l'aide publique au développement. Formateur des formateurs chez Vallors Consults à Paris.

Expert en gestion des finances publiques orientées vers la performance.

Expert en management juridique à l'Institut International de Management d'Abidjan.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Joëlle LOYER

Coordonnatrice Caraïbes et Moyen Orient du Réseau des Instituts des Finances Publiques



Elle est consultante sur projets en finances publiques dans les pays en développement.

Elle a intervenu dans des projets de coopération internationale mis en œuvre par Expertise France, financés par l'Agence Française de Développement, l'Union Européenne ou la Banque Mondiale :

- Participation au projet de création d'une filière de formation en finances publiques aux Iles Comores.
- Étude sur la régionalisation des formations fiscales et douanières dans les pays de l'UEMOA et CEMAC.
- Élaboration de plans de formation avec l'administration mauritanienne.
- Gestion de différents projets de coopération internationale en finances publiques au sein de la Direction Générale des Finances Publiques en France et d'Expertise France.
- Organisation de stages de formation courte et longue durée ainsi que des visites d'étude pour les pays francophones d'Afrique sub-saharienne et d'Haïti.
- Missions d'assistance technique auprès de pays candidats à l'adhésion à l'Union Européenne.

Elle a également occupé les postes de cheffe de projet sur la comptabilité de l'État au sein de la Direction Générale des Finances Publiques et de rapporteur au conseil national de comptabilité.

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES

13 MAI 2025
ABIDJAN



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

7ème ÉDITION - 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Ministère des Finances et du Budget

Royaume du Maroc



Ministère de l'Économie et des Finances



Institut des Finances
Ensemble vers la performance



مصرف التنمية
الإسلامي

بنك التنمية الإسلامي
بنك



AMCI



ISDB
البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank



EXPERTISE
FRANCE
GROUPE AFD

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

MOT D'OUVERTURE



M. ABDESSALAM BENABBOU
DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET GÉNÉRALES
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
PRESIDENT DU RESEAU DES INSTITUTS
DES FINANCES PUBLIQUES
ROYAUME DU MAROC

Mesdames, Messieurs, chers membres,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille à cette Assemblée Générale organisée dans le cadre de la 7^{ème} édition du CIFP.

Permettez-moi, avant toute chose, d'adresser mes plus vifs remerciements à la République de Côte d'Ivoire, à ses autorités et à l'ensemble de l'équipe organisatrice, pour l'accueil chaleureux et la qualité exceptionnelle de l'organisation de cette 7^{ème} édition de la CIFP.

Ma nomination à la tête du RESIFIP m'honore profondément, et je mesure avec humilité la responsabilité qui m'incombe. Je m'inscris dans la continuité du travail remarquable accompli par mon prédécesseur M. Mohamed ELKHARMOUDI, tout en apportant une dynamique renouvelée, tournée vers l'innovation, la consolidation des acquis, et l'élargissement de nos partenariats stratégiques.

Mesdames, Messieurs, chers membres,

Si l'organisation du CIFP constitue une action majeure et emblématique dans la vie de notre réseau, il convient de souligner que celui-ci ne se limite pas à cet événement annuel, ni aux réunions de coordination ou aux séances de travail régulières. Notre action s'inscrit dans une démarche de coopération élargie, visant à renforcer les compétences du capital humain de nos administrations respectives et à favoriser l'échange structuré de bonnes pratiques en matière de gestion des finances publiques.

Ces rendez-vous annuels, reflet de la vitalité et de la dynamique de notre réseau, demeurent un cadre privilégié de partenariat et de réflexion stratégique.

Ils permettent, au-delà du partage d'expériences, de consolider notre rôle institutionnel en tant qu'organismes de formation dans le domaine des finances publiques et de nourrir une réflexion collective sur les orientations futures et les missions fondamentales de notre réseau.

À cet égard, alors que nous entamons nos travaux dans le cadre de cette 7^{ème} édition marquée par le renouvellement de la présidence et des coordonnateurs, j'invite chaque membre du réseau à s'engager activement dans une dynamique renforcée de coopération entre nos pays. Ce cadre d'échange constitue une opportunité stratégique qu'il nous revient de saisir pour initier davantage d'actions concrètes en matière de renforcement des capacités et de diffusion des bonnes pratiques.

Il est de notre responsabilité collective, mais aussi individuelle, de valoriser pleinement ce capital commun. Chacun d'entre nous, à son niveau, est appelé à porter les valeurs de notre réseau, à en assurer la promotion, et à contribuer à sa visibilité et à son rayonnement. C'est à ce prix que nous pourrions consolider les acquis, renforcer la crédibilité de notre action et inscrire durablement notre projet dans une logique de pérennité et d'impact réel.

Mesdames, Messieurs, chers membres,

Avant de céder la parole à madame la secrétaire générale pour rappeler l'ordre du jour de cette assemblée générale et présenter le bilan annuel du réseau, permettez-moi à nouveau de vous rendre hommage et vous remercier toutes et tous pour votre aimable participation à cette Assemblée Générale du Réseau des Instituts des Finances des pays d'Afrique, Moyen-Orient et Caraïbes.

Conformément à l'article 5 de la charte de notre réseau du 21 mai 2024, je déclare l'ouverture de cette Assemblée Générale.

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

BILAN DES ACTIVITES DU RESEAU DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES 2024-2025



MME SONIA HAMAMOUC
ADJOINTE AU DIRECTEUR DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET GENERALES CHARGEE
DU POLE FORMATION
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,
SECRETAIRE GENERALE DU RESEAU DES INSTITUTS
DES FINANCES PUBLIQUES
ROYAUME DU MAROC

Le Réseau des Instituts des Finances Publiques (RESIFIP), acteur stratégique de la coopération Sud-Sud dans les domaines de la formation et de la modernisation des finances publiques, a connu en 2024–2025 une dynamique renouvelée et marquée par des avancées significatives dans plusieurs axes prioritaires : la gouvernance, l'identité visuelle, la coopération régionale, la coordination des membres, l'échange des bonnes pratiques, le renforcement des capacités, et la communication.

1. Renforcement de la gouvernance et de l'identité du réseau

Au cours de la période 2024–2025, les organes de gouvernance du RESIFIP ont été pleinement mobilisés pour assurer la cohérence et la dynamique des activités du réseau. La structuration des organes décisionnels a permis de renforcer l'animation du réseau et de garantir une meilleure coordination entre les instituts membres.

Parallèlement, le réseau a procédé à une actualisation de son identité visuelle. Deux logos distincts ont été affirmés :

Le logo de la CIFP (Conférence des Instituts des Finances Publiques), qui reflète la dimension événementielle du réseau ;

Et le logo du RESIFIP, qui symbolise la structure permanente du réseau, élargie à l'Afrique, au Moyen-Orient et aux Caraïbes.

Cette mise à jour visuelle a été accompagnée par une refonte complète du site web. Désormais hébergé sur resifip.net, le site bénéficie d'un design plus moderne, plus intuitif et mieux adapté aux normes actuelles d'accessibilité et de communication digitale. Cette démarche vise à accroître la visibilité du réseau et à améliorer la circulation de l'information.

2. Promotion active de la coopération Sud-Sud

La coopération entre instituts membres reste au cœur de la mission du RESIFIP. Durant cette période, plusieurs initiatives ont été menées pour stimuler les partenariats techniques et institutionnels entre pays du Sud. Cela s'est traduit par des échanges d'expériences, des formations croisées, ainsi que par le renforcement des synergies entre les membres, notamment à travers les projets conjoints ou les participations croisées à des événements de formation.

Le réseau a également œuvré à l'intensification de la coopération triangulaire, mobilisant des partenaires techniques et financiers internationaux tels que la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale, ou encore le FMI, dans une logique d'appui à la montée en compétences des structures membres.

3. Coordination et échanges entre les membres du réseau

La coordination entre les membres du RESIFIP a connu un élan nouveau en 2024–2025.

Des réunions de concertation ont été organisées pour harmoniser les actions, partager les priorités institutionnelles et renforcer les complémentarités. Le dialogue permanent entre les instituts a permis de construire une programmation partagée et d'assurer une meilleure articulation entre les initiatives nationales et régionales.

Par ailleurs, le réseau a mis en place des mécanismes formels d'échange et de partage de bonnes pratiques. Cela s'est concrétisé par des ateliers techniques, des publications et des missions d'étude entre pays. Ces échanges ont permis de capitaliser sur les expériences réussies en matière de formation, de gestion des finances publiques et d'innovation pédagogique.

4. Professionnalisation et renforcement des capacités

Le RESIFIP a poursuivi ses efforts pour professionnaliser les pratiques de formation et renforcer les capacités des acteurs publics. Cela s'est traduit par la mise en œuvre de plusieurs actions de formation ciblées et adaptées aux enjeux des réformes en

cours. Les thématiques abordées ont couvert des domaines variés tels que la gestion budgétaire, le contrôle interne, l'évaluation des politiques publiques, ou encore le pilotage de la performance.

Les formations ont mobilisé des formats variés (présentiel, hybride, à distance) afin de répondre aux contraintes géographiques et aux besoins spécifiques des bénéficiaires. Une attention particulière a été accordée à la mutualisation des ressources pédagogiques et à la montée en qualité des formateurs mobilisés par les instituts membres.

5. Communication et valorisation de la production du réseau

La communication a été fortement renforcée durant l'exercice 2024–2025. Trois numéros de la Newsletter du RESIFIP (numéros 8, 9 et 10) ont été publiés, mettant en lumière les initiatives phares, les témoignages des membres et les résultats atteints. En complément, les actes de la CIFP 2024 ont été produits, compilant les contributions des intervenants, les débats et les recommandations issues de la conférence.

L'objectif est de valoriser la production intellectuelle du réseau, de favoriser sa diffusion et d'en faire un levier d'apprentissage pour l'ensemble des parties prenantes. À travers ces publications, le RESIFIP contribue à la construction d'un patrimoine commun de connaissances en matière de finances publiques.

Le bilan 2024–2025 du RESIFIP atteste d'une dynamique renouvelée fondée sur la coopération, l'innovation pédagogique et la mutualisation des efforts. Grâce à un pilotage renforcé, une visibilité accrue et des actions ciblées, le réseau continue de jouer un rôle structurant dans l'accompagnement des réformes des finances publiques dans les pays du Sud.

L'avenir s'annonce porteur, avec de nouvelles perspectives d'approfondissement des synergies, d'élargissement du réseau et de digitalisation renforcée des services. Le RESIFIP confirme ainsi sa vocation de plateforme d'excellence et de solidarité technique entre les instituts de formation en finances publiques.

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

PRESENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET



M. ANATOLE ABE ETOUMOU
CHEF D'UNITE DES SYSTEMES INFORMATIQUES
PROGRAMME SUPERIEUR DE SPECIALISATION
EN FINANCES PUBLIQUES
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

La présentation du nouveau site internet du RESIFIP a mis en lumière la volonté du réseau de moderniser ses outils numériques et de renforcer sa présence en ligne au service des 34 pays membres.

Contexte et diagnostic

Depuis 2016, un premier site web avait été mis en place par le PSSFP, mais il présentait de nombreuses limites :

- Design dépassé, non compatible avec les appareils mobiles,
- Absence de multilinguisme,
- Failles de sécurité (site non sécurisé, absence de sauvegardes),
- Aucune fonctionnalité collaborative pour les membres.

Objectifs de la refonte

Le nouveau portail répond à trois ambitions clés :

1. Moderniser l'image du RESIFIP, avec un nouveau logo et une charte graphique cohérente ;
2. Créer une présence digitale multicanal (site web, page Facebook, chaîne YouTube) ;
3. Renforcer la visibilité, l'accessibilité et la circulation de l'information.

Fonctionnalités majeures du nouveau site

- Multilinguisme : 5 langues intégrées (français, anglais, arabe, espagnol, portugais) ;

- Sécurité renforcée : HTTPS, sauvegardes régulières, administration technique assurée par le PSSFP ;
- Espace membre sécurisé : pour le partage de documents internes avec double validation (nationale et centrale) ;
- Diffusion d'actualités et newsletters, formulaire d'inscription aux événements, base de données des membres et des partenaires.

Symbolique du nouveau logo

- Le globe quadrillé illustre l'interconnexion des membres à l'échelle internationale.
- La vague montante symbolise la dynamique de progrès, la montée en compétences et l'ambition collective du réseau.

Gouvernance et gestion du site

- Administration technique : assurée par le PSSFP (hébergement, sécurité, maintenance).
- Supervision éditoriale : assurée par le Secrétariat général du RESIFIP (Maroc), en charge de la validation des contenus.

Le nouveau site constitue un levier stratégique de modernisation, d'ouverture et de collaboration au sein du RESIFIP. Il positionne le réseau comme la référence numérique des finances publiques africaines, tout en renforçant sa visibilité et son efficacité opérationnelle.

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

PRESENTATION DE L' INSTITUT ARABE DE PLANIFICATION



M. WALID ABDMOULAH
CONSEILLER ECONOMIQUE ET
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
INSTITUT ARABE DE PLANIFICATION
ETAT DU KOWEÏT

L'Institut Arabe de Planification (IAP) est une organisation régionale indépendante à but non lucratif, fondée en 1980 et basée au Koweït. Il regroupe vingt pays arabes membres et s'est donné pour mission de soutenir les efforts de développement durable dans la région. À travers une approche multidimensionnelle, l'Institut intervient dans plusieurs domaines clés : la formation, les consultations et l'appui institutionnel, la recherche et les publications, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat et des petites et moyennes entreprises (PME).

L'activité de formation constitue l'un des piliers majeurs de l'IAP. Elle vise à renforcer les capacités des cadres et institutions publiques des pays membres à travers des programmes adaptés couvrant des thématiques variées, telles que la planification stratégique, la gestion de projets, la gouvernance, l'économie du développement ou encore les politiques publiques. Ces formations sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques des pays arabes en matière de modernisation de leurs administrations et d'amélioration de la performance des politiques publiques.

Parallèlement, l'Institut fournit des services de consultation et d'appui institutionnel aux gouvernements et organismes publics, en les accompagnant dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs stratégies de développement. Ces interventions portent sur des sujets variés, allant des réformes économiques et sociales à l'évaluation des politiques sectorielles.

Sur le plan intellectuel et scientifique, l'IAP développe une activité soutenue de recherche et de publication. Il produit régulièrement des rapports de référence

comme le Rapport arabe de développement, le Rapport de la compétitivité, ainsi que des guides, études thématiques, policy briefs et la Revue du développement et des politiques économiques, qui contribuent à enrichir le débat et à orienter les choix stratégiques dans la région.

Enfin, l'Institut a renforcé son action en faveur de l'entrepreneuriat et des PME avec la création, en 2014, d'un Centre dédié. Celui-ci soutient les politiques de promotion de l'économie locale à travers des formations ciblées, des services de conseil et des publications spécialisées. Ce volet répond à la volonté de l'IAP de favoriser l'innovation, l'auto-emploi et l'intégration économique régionale.

Ainsi, l'Institut Arabe de Planification s'impose comme un acteur central du développement dans le monde arabe, en mettant son expertise au service des États pour construire des politiques publiques plus efficaces, durables et inclusives.

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

RESTITUTION DES TRAVAUX DE L'ATELIER : LA VALORISATION DES FORMATEURS INTERNES

Les travaux de l'atelier ont été menés par un groupe de travail composé de six (6) experts, notamment :



M. Yannick GIRAULT, Directeur de l'École Nationale des Finances Publiques de la DGFIP, Président du Réseau des Écoles de Service Public et Président du Comité - République Française.



M. N'Galadjo Lambert BAMBA, Coordonnateur de l'Institut des Finances - République de Côte d'Ivoire.



M. Kibalo BAGNA, Directeur de l'Institut de Formation Fiscale et Douanière de l'Office Togolais des Recettes - République du Togo.



Mme Joëlle LOYER, Coordonnatrice Caraïbes et Moyen Orient du Réseau des Instituts Des Finances Publiques - République Française.



M. Yannick LEVODO, Responsable de la Coopération et de la Formation continue au sein du Programme Supérieur de Spécialisation en Finances Publiques - République du Cameroun.



Mme Ilham TOUNSI, Cheffe de service de la Qualification des Compétences à la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Économie et des Finances du Royaume du Maroc.

Dans un contexte où les administrations publiques sont appelées à se moderniser, à renforcer leurs performances et à mieux répondre aux attentes des citoyens, le rôle des ressources humaines – et en particulier des compétences internes – devient central. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'atelier sur la valorisation des formateurs internes, organisé pour réfléchir collectivement aux moyens de reconnaître, structurer et renforcer cette fonction essentielle au sein des institutions, notamment dans le champ des finances publiques.

Les formateurs internes constituent un levier stratégique pour le développement des compétences, la mise en œuvre des réformes, la diffusion des bonnes pratiques et l'appropriation des outils et processus métiers. Ils disposent d'une connaissance fine de l'environnement institutionnel, des pratiques professionnelles et des contraintes spécifiques à leurs administrations. Leur proximité avec les bénéficiaires de la formation leur permet d'adapter les contenus, de contextualiser les messages, et de répondre de manière ciblée aux besoins réels du terrain.

La présentation a mis en évidence plusieurs atouts majeurs associés à la mobilisation des formateurs internes :

- Une expertise technique et opérationnelle directement mobilisable,
- Une réduction des coûts de formation, par rapport à l'externalisation systématique,
- Un renforcement du sentiment d'appartenance et de valorisation professionnelle,
- Une souplesse dans la mise en œuvre des actions de formation, facilitant la réactivité.

Cependant, ces avantages restent souvent insuffisamment exploités en raison de faiblesses structurelles. Parmi les difficultés évoquées figurent : le manque de reconnaissance statutaire ou symbolique, l'absence de mécanismes d'incitation et de motivation clairs, des conditions d'intervention peu favorables, ainsi qu'une formation pédagogique incomplète voire inexistante.

Face à ces constats, l'atelier a formulé plusieurs propositions d'actions concrètes en vue de professionnaliser et valoriser le rôle des formateurs internes :

1. Inscrire la fonction de formateur interne dans un cadre institutionnel clair, avec des textes de référence, des critères de sélection transparents et un ancrage reconnu au sein des plans de formation.
2. Mettre en place des incitations motivantes, à la fois symboliques (titres, distinctions, reconnaissance publique) et matérielles (primes, bonifications, accès prioritaire

à des formations).

3. Former les formateurs, non seulement sur le plan technique mais aussi pédagogique, afin de garantir la qualité des interventions et l'efficacité des apprentissages.
4. Créer une communauté ou un réseau de formateurs internes, favorisant l'échange de pratiques, la mutualisation des ressources, et la montée en compétence collective.
5. Évaluer et valoriser l'impact des formations dispensées, à travers des indicateurs de performance et des retours structurés, pour donner de la visibilité au rôle des formateurs dans l'atteinte des objectifs institutionnels.

En conclusion, la valorisation des formateurs internes ne doit pas être perçue comme un simple acte de reconnaissance ponctuelle, mais comme une stratégie structurante de gestion des compétences. Elle appelle une volonté politique, une mobilisation des directions des ressources humaines, une implication des structures de formation, et un investissement durable. Le formateur interne est un acteur de transformation : le reconnaître, le former, et l'accompagner, c'est renforcer la capacité de l'administration à apprendre, à s'adapter et à innover.

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

**ATELIER : LE ROLE DES INSTITUTS
DES FINANCES DANS
L'ACCOMPAGNEMENT DES
REFORMES AUX MINISTRES DE
L'ECONOMIE ET DES FINANCES**



M. MOHAMED AFFANE
SECRETARE GENERAL DU MINISTERE DES
FINANCES DU BUDGET ET DU SECTEUR
BANCAIRE
PRESIDENT DU COMITE DE PILOTAGE
DU PAGF
UNION DES COMORES

Cas de l'Union des Comores

Dans un contexte de transformation profonde des systèmes de gestion des finances publiques, le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) de l'Union des Comores a entrepris une démarche ambitieuse visant à structurer durablement la formation professionnelle de ses agents, à travers la création d'un Centre de Formation en Finances Publiques (CFFP).

Objectifs et enjeux de la création du CFFP

Le Centre vise à fournir au ministère les ressources humaines nécessaires pour faire face aux principaux défis des finances publiques comoriennes :

- Améliorer la mobilisation des recettes internes,
- Renforcer la maîtrise de la chaîne des dépenses,
- Optimiser la gestion de la dette,
- Élaborer un budget annuel crédible et transparent.

La création du CFFP s'inscrit dans une vision stratégique de professionnalisation des agents publics et de soutien actif aux réformes structurelles du secteur financier de l'État.

Un contexte initial marqué par de nombreuses carences

Avant la mise en place de ce dispositif, le ministère souffrait de plusieurs insuffisances :

- Absence de cadre juridique pour la formation professionnelle,
- Inexistence d'un service de formation dédié,

- Manque de stratégie ou de planification des formations,
- Dépendance à des formations extérieures irrégulières et inégalitaires.

Ces lacunes ont souvent conduit à une dispersion des compétences et, parfois, à la fuite de talents vers l'étranger. C'est dans ce contexte qu'est née la volonté de structurer une filière de formation continue durable et accessible à tous les agents.

Résultats du programme de formation continue (2022–2024)

Le dispositif mis en œuvre a permis d'atteindre des résultats significatifs :

- 960 heures de cours dispensées à travers 4 cohortes,
- 600 agents formés répartis équitablement sur les trois îles (Moroni, Mohéli, Anjouan),
- Un fonds documentaire de 72 modules couvrant la fiscalité, la douane et la gestion publique,
- 142 formateurs internes formés, constituant un vivier qualifié pour la suite,
- Un partenariat actif avec l'Université des Comores, garantissant un appui pédagogique et logistique.

Gouvernance et coordination

Le programme repose sur une gouvernance structurée et participative :

- Un Comité technique de coordination assure la supervision générale,
- Une Cellule pédagogique valide la qualité des contenus,
- Un Comité de pilotage conduit l'orientation stratégique sous l'autorité du Secrétariat général du MFBSB.

Acteurs et appuis techniques

Plusieurs parties prenantes ont contribué à la réussite de ce projet :

- Expertise France, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, a apporté son soutien technique,

- Le CUFOP a assuré la logistique et l'organisation des formations sur les trois îles,
- L'unité de gestion de projet appuie l'exécution administrative et financière.

Perspectives et intégration dans les réformes

Le Centre de formation ambitionne désormais d'élargir son rôle en tant que pilier d'accompagnement des réformes des finances publiques. Cela inclut :

- La mise en place d'une formation initiale pour structurer dès l'entrée les compétences,
- L'élaboration d'un plan stratégique de formation continue,
- La création d'un cadre d'analyse prospectif pour anticiper les besoins en compétences du ministère.

Conclusion

L'expérience comorienne montre que le renforcement des capacités humaines à travers une formation structurée et contextualisée constitue un levier fondamental pour la réussite des réformes. Le CFFP se positionne comme un outil stratégique pour professionnaliser l'administration financière, renforcer la souveraineté des politiques publiques et garantir une gestion rigoureuse, équitable et transparente des finances publiques.



M. KHALID EL ASSALI

RESPONSABLE DE L'INSTITUT DES FINANCES

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET GENERALES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

ROYAUME DU MAROC

Institut des Finances du Maroc

L'Institut des Finances du Royaume du Maroc (IDF) s'impose comme un acteur central dans le développement des capacités liées aux finances publiques. À travers ses actions de formation, il joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des réformes structurelles, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau du continent africain. La formation est considérée par l'IDF comme un levier fondamental dans toute dynamique de changement, de modernisation de l'administration et d'application des nouvelles normes réglementaires.

L'une des principales missions de l'IDF est de renforcer les compétences des gestionnaires et décideurs publics. À cette fin, l'Institut conçoit des programmes de formation ciblés, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux. Ces formations s'appuient sur des méthodes pédagogiques variées (présentiel, distanciel, hybride), combinant théorie, études de cas et échanges d'expériences, et sont déployées sous différents formats tels que des cycles d'expertise, séminaires ou colloques.

La planification des actions de formation s'inscrit dans une logique de « mode projet » avec une analyse rigoureuse des besoins et des contextes spécifiques à chaque institution ou pays partenaire. Ce pilotage structuré permet d'assurer la pertinence, la qualité et l'efficacité des dispositifs déployés. L'Institut a notamment mis en œuvre plusieurs plans de formation liés à la mise en place de la Loi Organique relative aux Finances (LOF), touchant des milliers de bénéficiaires à travers tout le Royaume, ainsi que des actions de formation à l'international, notamment au profit des pays membres du RESIFIP.

L'IDF se distingue par son approche multidimensionnelle, alliant formation, assistance technique et coopération institutionnelle. Ses partenariats avec des organismes comme la Banque mondiale, le FMI ou la BAD renforcent la portée de ses actions. Par ailleurs, l'Institut joue un rôle moteur dans la promotion de la coopération Sud-Sud, facilitant le transfert de connaissances et le partage des bonnes pratiques entre pays en développement.

Cependant, l'efficacité des réformes peut être compromise par certains défis persistants, comme la non-implication précoce des instituts de formation dans la conception des réformes, la difficulté d'accès à la formation dans certaines régions, ou encore la résistance au changement. Pour y faire face, l'IDF projette d'agir plus en amont des réformes, de renforcer les dispositifs de formation à distance, d'améliorer le suivi et l'évaluation de ses actions, et de dynamiser sa communication et ses publications.

En conclusion, l'IDF apparaît comme un levier stratégique incontournable dans la réussite des réformes des finances publiques. Son implication anticipée et proactive contribue à ancrer durablement les changements au sein des administrations publiques en dotant les acteurs des outils et compétences nécessaires pour assurer une mise en œuvre cohérente et pérenne des politiques publiques.



MME TRAORE OUATTARA FÉLICITÉ
ENSEIGNANT-FORMATEUR INSTITUT DES FINANCES
PUBLIQUES DU BURKINA
BURKINA FASO

Institut des Finances Publiques du Burkina

L'Institut des Finances Publiques du Burkina (IFPB), créé en janvier 2025 sous l'égide du Ministère de l'Économie et des Finances, s'est rapidement imposé comme un acteur clé dans le paysage des finances publiques, tant au niveau national qu'international. Avec plus de 15 000 cadres formés et une présence active dans plusieurs pays africains, l'IFPB incarne une institution de référence dédiée à la formation initiale et continue des cadres et agents publics. Sa mission s'inscrit dans un contexte marqué par la modernisation et la rationalisation de la gestion des finances publiques, où les enjeux de transparence, d'efficacité et de redevabilité occupent une place centrale.

L'IFPB joue un rôle déterminant dans l'accompagnement des réformes structurelles, notamment à travers la formation des acteurs publics. En adaptant constamment ses programmes aux évolutions réglementaires, comme la mise en place du budget-programme, la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ou l'harmonisation avec les normes de l'UEMOA, l'Institut se positionne comme un creuset de compétences pour l'administration financière. Ses formations couvrent un large éventail de domaines, allant des nouveaux outils budgétaires (cadre de dépenses à moyen terme, comptabilité patrimoniale) aux techniques de contrôle, de passation des marchés publics ou de fiscalité moderne. Ces initiatives sont renforcées par des activités de recherche et d'innovation, telles que l'organisation de colloques et de séminaires, qui favorisent une réflexion approfondie sur les réformes en cours.

Un exemple concret de l'impact de l'IFPB est son appui lors du basculement du Burkina Faso vers la gestion en mode programme en 2017. Plus de 1 000 acteurs ont été formés sur les procédures et modalités d'exécution du budget-programme, illustrant ainsi la capacité de l'Institut à répondre aux besoins opérationnels des administrations. Les données annuelles témoignent de cette dynamique, avec des centaines d'agents formés chaque année, en collaboration avec des partenaires tels que la GIZ ou le BSG.

Au-delà des réformes budgétaires, l'IFPB contribue activement à la décentralisation et à la digitalisation de la gestion publique. En renforçant les capacités des acteurs locaux et en intégrant les compétences numériques dans ses formations, l'Institut participe à la modernisation de l'administration et à l'amélioration de la gouvernance économique. Ces efforts s'accompagnent d'une volonté de renforcer les partenariats académiques et professionnels, tant au niveau national qu'international, afin d'assurer une adéquation optimale entre la formation et les réalités du terrain.

Cependant, des défis persistent, notamment en matière d'adaptation continue aux évolutions technologiques et réglementaires, ainsi que de consolidation des collaborations internationales. Pour y faire face, l'IFPB aspire à devenir un centre d'excellence régional en finances publiques, en améliorant sa gouvernance, la qualité de ses formations et son rayonnement.

En conclusion, l'IFPB apparaît comme un levier stratégique dans la conduite des réformes des finances publiques au Burkina Faso et en Afrique. Par son engagement en faveur de la formation, de l'innovation et de l'adaptation aux standards internationaux, il œuvre inlassablement à la construction d'une administration publique moderne, performante et transparente, au service du développement économique et social. Son action, résolument tournée vers l'avenir, fait de lui un partenaire incontournable pour relever les défis de demain.

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

DECLARATION DE LA CONFERENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES



DECLARATION DE LA CONFERENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES

-LES 12 ET 13 MAI 2025-

A l'occasion de la 7^{ème} Edition de la Conférence des Instituts des Finances Publiques (CIFP), tenue à Abidjan les 12 et 13 mai 2025, les pays membres du Réseau des Instituts des Finances Publiques des pays d'Afrique, du Moyen Orient et des Caraïbes (RESIFIP), déclarent solennellement ce qui suit :

Tenant compte	Des déclarations conclues lors des précédentes éditions de la CIFP ;
Se réjouissant	Des efforts et des progrès accomplis depuis la création du réseau de la CIFP pour l'amélioration de la gouvernance des Instituts des Finances, l'échange et le partage des bonnes pratiques entre les Instituts membres et la mutualisation des efforts en matière de développement des capacités ;
Soulignant	L'importance et le rôle de la formation comme outil d'accompagnement des dynamiques et des politiques de développement ;
Saluant	La qualité des travaux de la 7 ^{ème} Edition de la Conférence, le rôle des coordonnateurs et les partenaires et leur engagement continu ainsi que les débats et les discussions autour du thème de cette année ;

Il a été convenu de :

- a.** Accepter l'adhésion de l'**Institut Arabe de Planification du Koweït (IAP)** comme nouveau membre au réseau des Instituts des Finances Publiques des pays d'Afrique, du Moyen Orient et des Caraïbes (RESIFIP) ;
- b.** Renforcer la coopération entre les pays membres en vue de promouvoir le renforcement des compétences des agents des administrations financières par notamment la formation, le développement de technologies d'ingénierie de formation ;
- c.** Mutualiser et échanger les bonnes pratiques dans le domaine de formation et des finances publiques ;
- d.** Développer l'ouverture internationale et les liaisons avec les agences internationales de coopération dans le domaine de la formation ;
- e.** Organiser un atelier à Rabat, au Royaume du Maroc, au mois de novembre 2025, afin approfondir la réflexion sur le positionnement et l'organisation des instituts des finances publiques pour répondre aux attentes des ministères chargés des finances ;
- f.** Réfléchir à un plan d'action pour tenir compte des résultats de la sous- commission sur la valorisation des formateurs au niveau du RESIFIP;
- g.** Le pays abritant la prochaine CIFP étant le Royaume du Maroc ;
- h.** Procéder à la préparation de la prochaine édition de la CIFP.

Fait à Abidjan le 13 mai 2025

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

MOT DE CLOTURE



M. ABDESSALAM BENABBOU
DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET GÉNÉRALES
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
PRÉSIDENT DU RÉSEAU DES INSTITUTS
DES FINANCES PUBLIQUES
ROYAUME DU MAROC

Mesdames et Messieurs,

Chers membres du RESIFIP,

Alors que nous touchons à la fin de cette Assemblée Générale, permettez-moi, au nom du RESIFIP, de vous adresser nos plus sincères remerciements pour votre présence, votre engagement constant et la qualité des échanges que vous avez nourris tout au long de nos travaux.

Cette Assemblée Générale, tenue dans le sillage de la 7^{ème} édition de la Conférence des Instituts des Finances Publiques (CIFP), a constitué un moment fort, non seulement pour dresser un bilan collectif, mais surtout pour réaffirmer notre ambition commune : renforcer les synergies entre nos institutions de formation, encourager le partage d'expériences et promouvoir une culture d'excellence dans la gestion des finances publiques.

Les échanges fructueux que nous avons eus ces deux derniers jours témoignent de la vitalité de notre réseau et de la pertinence des thématiques abordées. Ils renforcent également notre conviction que seule une collaboration étroite et continue permettra de répondre efficacement aux défis auxquels nos pays sont confrontés en matière de gouvernance financière.

Je tiens à saluer avec reconnaissance nos hôtes à Abidjan pour leur accueil chaleureux, leur professionnalisme et les excellentes conditions qu'ils ont réunies pour le bon déroulement de nos travaux. J'adresse également mes vifs remerciements à l'ensemble des délégations présentes, dont les interventions ont enrichi nos réflexions collectives.

Je formule mon vœu que les résolutions adoptées à l'issue de cette session puissent se traduire concrètement dans nos actions respectives et ouvrir la voie à un avenir davantage intégré, novateur et solidaire pour nos institutions de formation.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon retour dans vos pays respectifs, en espérant vous retrouver nombreux lors des prochaines échéances du RESIFIP.

Je déclare l'Assemblée Générale du RESIFIP officiellement clôturée.

Merci de votre attention.

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

GOUVERNANCES ET ORGANISATION

ORGANIGRAMME DES INSTANCES DIRIGEANTES DU RESIFIP



ABDESSALAM BENABBOU

Président du RESIFIP



SONIA HAMAMOUC

Secrétaire Générale du RESIFIP



ACHILE Nestor BASAHAG

1^{er} Vice-Président du RESIFIP



ALEX POUHE

2^{ème} Vice-Président



JOËLLE LOYER

Coordonnatrice des Caraïbes
et du Moyen Orient



YVETTE BARHASHISHWA SHABANI

Coordonnatrice Afrique Centrale



DABRE BARTHELEMY

Coordonnateur Afrique de l'Ouest



MOURAD FATIMATOU HEIBAT

Coordonnatrice du Maghreb
et de l'Afrique du Nord



YANNICK LEVODO

Secrétaire Général Adjoint



GERVAIS BANZA ILUNGA

Coordonnateur Adjoint
Afrique Centrale



LES PAYS MEMBRES DU RESIFIP

AFRIQUE

	Maroc		Djibouti		Cameroun
	Algérie		Sénégal		République Centrafricaine
	Tunisie		Gambie		Gabon
	Libye		Guinée Bissau		Congo brazzaville
	Egypte		Guinée Conakry		RDC
	Mauritanie		Guinée Equatoriale		Burundi
	Mali		Côte d'Ivoire		Angola
	Niger		Burkina faso		Swaziland
	Tchad		Togo		Union des Comores
	Soudan		Bénin		Madagascar

EUROPE

 France

MOYEN-ORIENT

 Palestine

 Bahrein

 Institut Arabe de Planification

CARAÏBES

 Haiti

EQUIPE D'ORGANISATION DE LA CIFP 2025



M. Khalid EL ASSALI
Responsable de
L'Institut des
Finances
DAAG - MEF
Royaume du Maroc



**Mme TOURE née
FOFANA NA-
Mafing**
Conseiller
Technique en
Relations
Publiques



**Mme Claudie
RIGAUT**
Chef de Projet
Institut des Finances



**M. Abdelmajid
OUBAALLA**
Chef du Service de
la Production et de
l'Acquisition de la
Formation – IDF –
MEF
Royaume du Maroc



**M. Mamadou
COULIBALY**
Chargé des
Moyens Généraux
au MFB



**Mme Chantal
LAMBERT ACKAH**
CE Cabinet MEF



M. Said FARIK
Chef du Projet
IDF – MEF
Royaume du Maroc



M. Ryan GUEI



**Mme Natogoma
NEONSENEBO KONE**
Secrétaire au
Cabinet MFB



Mme Loubna NAJMI
Cheffe du Service de
la Formation à
Distance
DAAG - MEF
Royaume du Maroc



Mme Aïfale PEDIA
Responsable des
Formations - IDF



M. Félix Kouassi KOLI
Assistant en charge
de l'Informatique -
IDF



Mme Ilham TOUNSI
Cheffe du Service de
la Qualification des
Compétences
DAAG - MEF
Royaume du Maroc



**Bi Tah Aristide
GBAMBLE**



Mme Marthe BOSSO
Assistante du
Conseiller Technique
en Relations
Publiques



**M. Souleymane
FOFANA**
Informaticien



**M.
GNANGORAN
Bodo Ange**
Informaticien



**M. Soumahoro
INZA**

CONFÉRENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AFRIQUE MOYEN ORIENT ET CARAÏBES



LA FINANCE VERTE :
MOBILISATION DES RESSOURCES
ET GESTION BUDGÉTAIRE

12-13 mai 2025 à Abidjan

PHOTOTHEQUE



**PARTICIPANTS AUX TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU RESIFIP
ABIDJAN 13 MAI 2025**



**SECRETARIAT DU RÉSEAU DES INSTITUTS DES
FINANCES PUBLIQUES**

Téléphone : +(212) 05-37-67-75-78

Messagerie : CIFP@finances.gov.ma

Site web : <https://resifip.net>